

Ar Vran

Revue d'ornithologie bretonne



Décembre 2009

Numéro 20-2

Ar Vran

Ar Vran est une publication semestrielle du
Groupe Ornithologique Breton

Groupe Ornithologique Breton
- BP 42 -
56110 GOURIN
www.gob.fr

CONSIGNES AUX AUTEURS

Ar Vran publie des notes, des brèves et des articles originaux concernant l'avifaune sauvage des cinq départements bretons.

Les auteurs transmettront leur article ou note sur support informatique sous forme de fichier *Word*.

L'ensemble des documents (articles, notes, photos, dessins et cartes) sera soumis à un comité de relecture qui se réserve le droit de les accepter ou de les refuser.

Le comité pourra être amené à modifier les documents qui lui sont transmis dans le but de rendre homogène la présentation de la revue.

Dans tous les cas, les auteurs d'articles ou de notes conservent l'entière responsabilité des propos qu'ils ont émis ; leurs noms et adresses figurent en fin de document.

Adresse d'envoi des documents

Thierry Quelennec
9 rue d'Alsace 29290 SAINT-RENAN
croac29@wanadoo.fr

Comité de relecture

Guillaume Gélinaud
Bernard Iliou
Patrick Philippon

Photo de couverture : pie bavarde *Pica pica* (Lampaul-Ploudalmezeau - Finistère, février 2009). T. Quelennec

ISSN 0180-3875

Groupe Ornithologique Breton

Bulletin d'adhésion - abonnement 2010

Bulletin à renvoyer, accompagné du règlement, à :

GOB - BP 42 - 56110 GOURIN

nom :		prénom :	
adresse :			
code postal :		ville :	
pays :		téléphone :	
email :			

formule choisie :

formule	description	tarif normal	tarif réduit	montant
1	ADHESION + Bulletin de liaison papier	15,00	7,50	
2	ADHESION + Bulletin de liaison par email	9,00	4,50	
3	Revue AR VRAN papier (+ ligne 1 ou 2)	17,00	8,50	
4	Revue AR VRAN par email (+ ligne 1 ou 2)	10,00	5,00	
7	Revue AR VRAN papier sans adhésion	34,00	17,00	
8	Revue AR VRAN par email sans adhésion	20,00	10,00	
TOTAL :				

Tarifs réduits : ces tarifs sont réservés aux étudiants, demandeurs d'emploi et personnes bénéficiant du R.M.I.

Je réserve l'usage de mes coordonnées aux membres du conseil d'administration du GOB et aux adhérents chargés de l'envoi des publications.

Date :

Signature :

Ar Vran

VOLUME 20 - 2, Décembre 2009

SOMMAIRE

0146	QUELENNEC Thierry -	Hivernage de deux oies naines <i>Anser erythropus</i> en baie de Saint-Brieuc	2 - 5
0147	BOËNNEC Alain -	Un cas de parasitisme du faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i> sur le faucon émerillon <i>Falco columbarius</i>	6 - 7
0148	LE NEVE Arnaud -	Un oedicnème criard <i>Burhinus oediconemus</i> sur l'île d'Hoëdic le 15 février 2009	8 - 11
0149	CLECH Didier -	Etude de la population de pie bavarde <i>Pica pica</i> de la ville de Brest, Finistère	12 - 18
0150	DERIAN Gwenael -	Reproduction et habitats de la pie bavarde <i>Pica pica</i> : éléments de comparaison dans le Morbihan	19 - 31
0151	BARRAULT Frantz & LE CORRE Yvon -	Un pétrel gongon <i>Pterodroma feae</i> au large d'Ouessant	32 - 37
0152	QUELENNEC Thierry -	Passage record de puffins cendrés <i>Calonectris diomedea</i> le long des côtes bretonnes	38 - 40
0153	GAGER Yann -	Crave à bec rouge <i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i> : synthèse des recensements hivernaux dans le bas-Léon de 2002 à 2008	41 - 48
0154	HELSENS Bertrand -	Un dortoir de hibou moyen-duc <i>Asio otus</i> à Pacé, Ille-et-Vilaine	49 - 52
		- Brèves -	
0155	THEBAULT Laurent -	Quand l'aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i> choisit la lavatère arborescente pour nicher	
0156	GARIN Julien -	Un dortoir au sol d'étourneaux sansonnets <i>Sturnus vulgaris</i> en Ille-et-Vilaine	
0157	QUELENNEC Thierry -	2009, un bon cru pour le faucon gerfaut <i>Falco rusticolus</i> même si...	

Editorial

La revue nouvelle formule prend son rythme de croisière, si on en croit les commentaires reçus, elle commence à être appréciée et attendue. De nouveaux sujets et de nouveaux auteurs venant du GOB mais aussi extérieurs enrichissent la revue en apportant une diversité grandissante.

Le thème central de ce numéro concerne les pies urbaines. Deux études différentes, l'une à Brest, l'autre à Lorient, nous donnent une bonne image de ce phénomène finalement assez récent. En restant chez les corvidés, Yann Gager nous dresse un bilan de la population de craves qui hivernent sur la côte léonarde.

Mais ce nouveau numéro, c'est autant les oiseaux de mer avec une observation de guet à la mer extraordinaire, que l'intérieur des terres avec le suivi d'un dortoir de hibou moyen-duc en Ille-et-Vilaine. Ainsi presque l'ensemble du territoire breton est à l'honneur dans ce numéro.

Continuez à nous faire part de vos idées d'articles ou notes, cette revue est la vôtre. Cette devise deviendra pleinement réalité si votre participation est toujours plus forte.

Bonne lecture

Patrick Phillipon
président du G.O.B.

Thierry Quelennec
responsable de la revue

HIVERNAGE DE DEUX OIES NAINES *Anser erythropus* EN BAIE DE SAINT-BRIEUC

Thierry Quelennec

Le 3 décembre 2008, Michel Plestan découvre en fond de baie de Saint-Brieuc (22), sur la commune de Langueux, au lieu-dit Bourrienne, deux oies naines. Au premier abord, le doute prévaut car cette espèce est très rare en France et donc en Bretagne. Les critères sont relevés systématiquement, ce qui lève le moindre doute sur l'identification.

L'IDENTIFICATION SUR LE TERRAIN

Le 7 décembre 2008, les oiseaux se trouvent à faible distance. En effet, à Bourrienne, le chenal de la rivière s'approche de la route et donc du chemin de promenade qui la longe. Un parapet empêche les promeneurs de descendre dans la baie qui, à cet endroit, est classée en réserve naturelle. De ce fait, les oiseaux d'eau (canard colvert *Anas platyrhynchos*, canard

siffleur *Anas penelope*, limicoles,...) sont peu craintifs car habitués au passage humain permanent. Les oies naines se trouvaient à cet endroit avec les canards colverts, donc à une distance d'une centaine de mètres. Cette distance relativement faible a permis de détailler aisément leur plumage.

Il s'agit d'oies grises de petite taille, plus grandes que les canards colverts qu'elles côtoient mais notablement plus petites que les autres oies grises plus "habituelles" dans notre pays comme l'oie cendrée *Anser anser*. Le bec, de couleur rose vif, est petit et donne un aspect concave au profil de la tête. Une grande tache blanche occupe la base du bec et remonte légèrement sur le front. Le cercle orbital doré est très net. Elles présentent des stries noires sur le ventre et leurs ailes dépassent très légèrement de la queue.



photo 1 : la comparaison avec les canards colverts permet de bien apprécier la taille des deux oies naines (Langueux - Côtes-d'Armor, novembre 2008). T. Quelennec

DISCUSSION SUR L'ORIGINE DES OISEAUX

Il est évident que l'observation d'une espèce peu fréquente ou rare oblige à s'interroger sur sa provenance. Ce questionnement est d'autant plus justifié lorsqu'il s'agit d'un anatidé. On sait que de nombreuses collections privées existent dans toutes les régions françaises, et mon travail de vétérinaire m'a amené à en visiter certaines. J'ai pu me rendre compte qu'aucune espèce n'échappait à ces élevages et même des sous-espèces rares (eider à duvet des Feroe *Somateria mollissima faeroeensis* par exemple) y sont détenues. Tout cela doit amener à la plus grande vigilance. Pour estimer qu'une espèce est sauvage, il faut réunir plusieurs critères. Tout d'abord la période d'apparition qui

doit être en concordance avec la phénologie de l'espèce. Ici c'est le cas, ces oies sont arrivées en décembre pour hiverner. Le lieu et le milieu utilisé ont leur importance. Il va de soi qu'une espèce accidentelle ne se trouve pas dans son aire de répartition et donc pas dans son milieu de prédilection. En revanche, observer une oie dans une grande baie fréquentée par des canards et des bernaches cravants *Branta bernicla* plaide plus en faveur d'une origine sauvage que la même observation sur un étang de parc urbain. L'absence de marques de captivité (bagues, marques alaires) sur ces oies a pu être vérifiée. Enfin, le comportement est un des critères les plus importants. Elles se trouvaient avec d'autres anatidés peu farouches car habitués, à

cet endroit, à voir passer du monde, cependant elles restaient sur leurs gardes. Assez indifférentes aux passants, elles ont disparu dans la végétation quand on s'est arrêté (pourtant le long de la route) et qu'on a commencé à les observer. Par la suite, elles interrompaient régulièrement leurs phases d'alimentation, en dressant le cou, pour nous observer. Après plusieurs minutes, elles ont décollé pour aller se cacher derrière une berge haute

en sable et ainsi ne pas être vues. En outre, elles montraient régulièrement des signes d'agressivité envers les canards colverts. L'ensemble de ces critères plaident plutôt pour une origine sauvage. En revanche la durée de leur stationnement, 4 mois et 3 semaines, est plutôt atypique si on la compare à la majorité des autres observations françaises. Est-ce un critère suffisant pour plaider en faveur d'une origine captive ? La question reste ouverte.



photo 2 : farouches, les deux oies naines s'envolent alors que nous les observons à distance. Ce critère plaide pour une origine sauvage (Langueux - Côtes-d'Armor, novembre 2008). T. Quelennec

STATUT DE L'OIE NAINE

Parmi les cinq oies grises qui fréquentent l'Europe, l'oie naine est de loin la plus rare. La diminution drastique de ses effectifs a été à l'origine d'un programme de réintroduction (maintenant terminé) en Suède. En 1965, la population mondiale était estimée à 100 000 oiseaux (del Hoyo et

al., 1992). En 2000, elle n'était plus estimée qu'à 25-30 000 oiseaux sur les zones d'hivernage (BirdLife International, 2000). Par endroit le déclin avait atteint 95%.

En Europe, les zones de nidification se trouvent en Norvège (25-45 couples), Finlande (0-3 couples) et Suède (0-3 couples). Elle niche dans la toundra peu boisée en limite de taïga, de la péninsule

scandinave jusqu'à l'extrême est de la Sibérie orientale, mais cette aire est fragmentée. Dans l'ouest de son aire, elle hiverne principalement sur les bords de la mer Caspienne, mais aussi en Hongrie et en petit nombre dans le nord de la Grèce (del Hoyo *et al.*, 1992).

Ce tableau peu réjouissant fait que l'espèce est d'apparition rare à la pointe ouest de l'Europe, même si elle est régulière en hiver en Hollande (M. Champion, *comm. pers.*). En France, il n'existe que 17 données répertoriées. Toutes les données sont comprises entre le 20 novembre et le 18 mars. Les oiseaux sont le plus souvent vus à l'unité et sur une seule journée (Dubois *et al.*, 2008).

CONTEXTE FRANÇAIS

Au vu de ces éléments la donnée de cette année apparaît intéressante à plus d'un titre. Il s'agit d'une première pour les Côtes-d'Armor et pour la pointe bretonne (Morbihan et Finistère compris). Elle concerne deux oiseaux adultes, or les précédentes données concernaient plutôt un seul oiseau. Enfin, la dernière observation des oiseaux a eu lieu le 24 avril ce qui fait un stationnement de 142 jours, c'est le plus long hivernage en France (pendant l'hiver 1979-80, deux oiseaux avaient

stationné 43 jours dans le Tarn-et-Garonne, et pendant l'hiver 2000-01 un oiseau a hiverné 135 jours sur différents sites champenois (Dubois *et al.*, 2008)). Pendant leur séjour, les deux oiseaux ont été vus s'alimenter d'obiones *Halimione portulacoides*.

BIBLIOGRAPHIE

BirdLife International, 2000. *Threatened birds of the world*. Lynx Ediciones & BirdLife International, Barcelone & Cambridge : 851 p.

del Hoyo J., Elliot A. & Sargatal J. eds., 1992. *Handbook of the birds of the world*. Vol. 1. Lynx edicions, Barcelone : 696 p.

Dubois P.J., Le Maréchal P., Olios G. & Yésou P., 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris : 560 p.

REMERCIEMENTS

Je remercie tout particulièrement Michel Plestan pour les informations qu'il a bien voulu me transmettre ainsi qu'Eric Briens pour le travail de suivi qu'il a réalisé sur le terrain.

Thierry Quelennec
9 rue d'Alsace
29290 SAINT-RENAN

UN CAS DE PARASITISME DU FAUCON PELERIN *Falco peregrinus* SUR LE FAUCON EMERILLON *Falco columbarius*

Alain Boënnec

TEL EST PRIS QUI CROYAIT PRENDRE

Le 2 novembre 2008, par un vent de nord-est, je me trouve à Saint-Pierre, sous le sémaphore de Penmarc'h (Finistère sud). Je tente d'observer le faucon pèlerin dont je suis l'hivernage depuis la fin du mois d'août 2008.

C'est en fait, un faucon émerillon que je repère au sommet d'un des rochers surplombant l'île Saint-Nomma. Rapidement l'oiseau décolle et monte aux trois-quarts face au vent, en vol battu, et accélère vers l'E.S.E. Dans ma lunette je croise la trajectoire d'un second faucon émerillon en attaque sur une bergeronnette grise *Motacilla alba*. Mais celui-ci renonce, et la bergeronnette descend vers la mer. Aussitôt elle est attaquée par le premier faucon émerillon qui pique, remonte en chandelle, change de direction et revient

sur sa proie qui continue à descendre en l'esquivant une fois de plus. Puis la bergeronnette vole rapidement au ras de l'eau, mais le faucon émerillon la rattrape en vol battu. Elle remonte au moment de l'attaque, mais le faucon émerillon anticipe sa manœuvre et la capture. Il revient avec sa proie vers le plateau rocheux en face de Kervily. C'est alors qu'un oiseau plus gros le rattrape en vol battu au ras de la surface. C'est un faucon pèlerin. Le faucon émerillon remonte au dernier moment avant l'impact et lâche sa proie, dont s'empare le faucon pèlerin. Celui-ci, peu pressé, se déroute et vient se poser derrière le brise lame de Saint-Pierre pour se nourrir de cette bergeronnette grise.



photo : faucon pèlerin immature en chasse (Fouesnant - Finistère, octobre 2009). J. Le Baill

DISCUSSION

Géroudet (2000) décrit le faucon pèlerin comme le "spécialiste de la chasse en plein vol", il est connu pour attraper ses proies suite à des piqués vertigineux or cette observation ne montre qu'un simple parasite, bien moins glorieux. Cette observation trouve-t-elle son explication dans la jeunesse et l'inexpérience de l'oiseau qui n'est qu'un immature ? Monneret (2000) décrit des cas de parasitisme, mais sur des espèces plus lentes telles que le busard saint-Martin *Circus cyaneus* et le milan noir *Milvus migrans*. Ratcliffe (1993) rapporte aussi des cas de parasitisme au détriment du faucon crécerelle *Falco*

tinnunculus, de la bondrée apivore *Pernis apivorus* ainsi que de l'épervier d'Europe *Accipiter nisus*. Mais aucune de ces espèces n'a la célérité du faucon émerillon.

BIBLIOGRAPHIE

Géroudet P., 2000. *Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe*. Delachaux & Niestlé, Paris : 446p.

Monneret R.J., 2000. *Le faucon pèlerin*. Delachaux & Niestlé, Paris : 208p.

Ratcliffe D., 1993. *The Peregrine Falcon*. T& A.D. Poyser, Londres : 454p.

Alain Boënnec
Lezanno - Saint-Pierre
29460 PENMARC'H

UN OEDICNEME CRIARD *Burhinus oedicnemus* SUR L'ÎLE D'HOËDIC LE 15 FEVRIER 2009

Arnaud Le Névé

Alors que j'effectue un comptage d'oiseaux d'eau sur l'île de Hoëdic, Morbihan, le dimanche 15 février 2009, un oedicnème criard accompagné de quatre pluviers dorés *Pluvialis apricaria* décolle devant moi dans un secteur de dunes, pour se reposer un peu plus loin. Je ne le dérange pas une seconde fois car cette observation en vol, réalisée dans d'excellentes conditions, me permet même d'écarter toute autre espèce occasionnelle d'oedicnème tel que celui du Sénégal.

Cette observation est la deuxième pour l'île de Hoëdic après celle du 8 mai 2005 (*obs. pers.*), mais elle est surprenante car réalisée au cœur de l'hiver et par des températures tout à fait de saison (0°C enregistré à Vannes et sur l'île le matin même).

La population d'Europe du Nord (Angleterre, Pays-Bas, Allemagne)

hivernent principalement en péninsule Ibérique et en Italie. Un nombre substantiel d'oiseaux est également connu pour migrer en Afrique du Nord, voire en Afrique tropicale de l'ouest jusqu'au Sénégal (Cramp & Simmons, 2001). Les nicheurs français hivernent sans doute en péninsule Ibérique et en Afrique du Nord comme le suggère une reprise en Algérie (Dubois *et al.*, 2008). Mais l'espèce hiverne également en France, dans l'ouest notamment, où le statut de l'espèce a été décrit en 1998 par Gabory avec précision. Il met en évidence depuis l'hiver 1982, une recrudescence des données hivernales (c'est-à-dire du 1^{er} décembre au 15 février) en Anjou, en Loire-Atlantique, dans la Vienne, en Charente et en Charente-Maritime. Les effectifs cités alors concernent généralement 10 à 15 individus dans chacun de ces départements (Maine-et-Loire et Loire-

Atlantique confondus). Gabory rappelle également qu'un groupe d'une vingtaine d'individus fuyant un coup de froid a été observé en Anjou en 1987.

Cependant, les synthèses ornithologiques bretonnes de l'hiver 1995 à l'hiver 2002 publiées dans la revue *Ar Vran* ne font état que d'une seule mention hivernale : un individu capturé le 6 février 1995 à Mesquer, Loire-Atlantique (juste en face de l'île de Hoëdic), lors d'une opération de baguage de bécasse des bois *Scolopax rusticola* (Le Mao & Maout, 1999). Sinon, Edouard Lebeurier a signalé à René Bozec en 1968 qu'il avait capturé un mâle le 10 novembre 1932 à Plougasnou, Finistère (Bozec, *comm. pers.*).

A noter enfin au chapitre des îles de l'Atlantique, deux mentions provenant de Ré : 1 le 13 décembre 2001 et 7 le 8 janvier 2003 (Le Guillou, *comm. pers.*).

Une partie de ces données d'hivernage au moins semble toujours d'actualité puisque le 15 février 2009, 14 oedicnèmes criards étaient observés en

Loire-Atlantique à proximité du Maine-et-Loire (Maillard, *comm. pers.*).

Plus largement en France, il est présent en hiver dans une grande région centre allant de l'Allier, à la Seine-et-Marne, la Loire-Atlantique, la Vienne et la Gironde. Mais la région toulousaine et les Pyrénées-orientales accueillent sans doute les plus importants effectifs nationaux : 150 oiseaux le 31 décembre 2006 à Clairac et 195 le 29 décembre 2007 sur l'aérodrome de Saint-Laurent-de-la-Salanque (Dubois *et al.*, 2008). Dans le sud-est de la France et contrairement à ce que la littérature affirme parfois, il ne semble pas hiverner. Il n'a jamais été mentionné en Crau entre le 14 décembre et le 12 février, à l'exception d'une fois le 30/12/1988 (Paulus, *comm. pers.*) et Cheylan ne le mentionne plus après le 7 décembre (Cheylan, 1975 ; 1988). En Camargue, 10 individus sont observés le 6 janvier 1999 et 1 le 16 décembre 2004, mais il ne s'agit que de 2 données exceptionnelles situées entre le 15 décembre et le 1^{er} février (Kayser, *comm. pers.*).



photo 1 : oedicnème criard dans les chaumes de maïs (Telgruc - Finistère, avril 2009). Y. Le Corre

Au sujet de la migration prénuptiale, Gabory signale des dates d'arrivée dès le 29 février entre 1990 et 1996 dans le nord-ouest de la France. Dans les Bouches-du-Rhône, les premiers migrateurs sont notés en février sur les plages de Camargue (1 le 19 février 2003, 2 le 22 février 2004, 3 le 16 février 2009) parfois en début de mois (1 le 3 février 2009) et en Crau (1 le 12 février 2001) (Paulus & Kayser, *comm. pers.*). Plus près de nous, l'espèce qui niche dans le Morbihan en nombre très réduit a déjà été mentionnée sur les sites de nidification depuis 1998, dès le 28 février en 1998 (Bozec, *comm. pers.* ; Ballot et al. 2002), le 28 février 2000 (Bozec, *comm. pers.*) et le 25 février en 2001 (Bozec, *comm. pers.* ; Maout et al., 2005). L'observation la plus tardive dans ce secteur est celle de deux individus le 25 octobre 1999.

Enfin, pour terminer ce tour comparatif, signalons que parmi les oedicnèmes anglais, ceux de la réserve de Weeting Heath dans le Norfolk, arrivent généralement entre le 13 et le 27 mars (Ryan, *comm. pers.*).

L'espèce ne semble donc pas hiverner en Bretagne administrative. Poussé par des vents d'est persistants depuis quelques jours, l'individu hoëdicais pourrait donc concerner un hivernant des Pays-de-la-Loire ou de Poitou-Charente se déplaçant en raison des rigoureuses conditions hivernales que nous avons connues en janvier dans l'ouest de la France. Mais la date de l'observation ne permet pas de trancher et il pourrait aussi s'agir d'un migrateur, parmi les plus précoces.



photo 2 : oedicnème criard en milieu méditerranéen (maroc, octobre 2008). A. Deniau

REMERCIEMENTS

Je remercie Alain Fossé pour la transmission de l'article de Gabory, José Serrano et René Bozec pour la transmission des observations les plus hivernales ou automnales en Bretagne, Guillaume Paulus de la Réserve naturelle des coussouls de Crau, Yves Kayser de la Tour du Valat, Florence Le Guillou de la Réserve naturelle de Lilleau des Niges, Willy Maillard pour les données citées dans le texte et Jane Ryan du Norfolk Wildlife Trust pour les informations en provenance de Grande-Bretagne.

BIBLIOGRAPHIE

Ballot J.N., Garoche J., Iliou B., Maout J. & Mauvieux S., 2002. Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1997 et 15/07/1998. *Ar Vran*, 13-1 : 4-52

Cheyland G., 1988. Recensements en Crau. *Feuille de liaison du Centre d'Etude sur les Ecosystèmes de Provence*, 26 : 22-23

Cheyland G., 1975. Esquisse écologique d'une zone semi-aride : la Crau (Bouches-du-Rhône). *Alauda*, 43-1 : 23-54

Cramp S. & Simmons K.E.L., 2001. *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa ; Volume III Waders to Gulls*. Oxford University Press, Oxford : 913 p.

Dubois P.J., Le Maréchal P., Oliosio G. & Yésou P., 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris : 559 p.

Gabory O., 1998. L'hivernage de l'Oedicnème criard dans le nord-ouest de la France. *Crex*, 3 : 65-72

Le Mao P. & Maout J., 1999. Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1994 et 15/07/1995. *Ar Vran*, 10-1 : 19-66

Maout J., Ballot J.N., Barrault F., Cozic E. & Mauvieux S., 2005. Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/2000 et 15/07/2001. *Ar Vran*, 16-2 : 40-147

Arnaud Le Nevé
5 rue Le Guennec
29200 BREST

ETUDE DE LA POPULATION DE PIE BAVARDE *Pica pica* DE LA VILLE DE BREST, FINISTERE

Didier Clech

Si la pie bavarde a, dans un passé assez récent, donné sujet à deux études sur ses dortoirs, (Cadiou, 1994 ; Léon, 2004) sa population urbaine n'a, à ce jour, jamais été étudiée dans notre région. Intrigué par le nombre important de nids repérables dans la ville de Brest, je me suis pris au jeu de vouloir mieux connaître les effectifs brestoïses de cette espèce. J'ai complété cette recherche par l'étude des supports de nidification.

PRESENTATION DE L'ENQUETE

Les résultats présentés ici sont ceux enregistrés durant la saison de reproduction 2008. Pour autant, ils s'appuient sur un travail plus ancien, car

commencé en 2005. A partir de cette année là, chaque hiver, du mois de novembre aux mois de mars-avril, chaque nid était enregistré. Des éléments complémentaires étaient notés : support du nid, hauteur de celui-ci, état (sous forme d'un pourcentage indiquant l'état de celui-ci par rapport à un nid complet - de 5% à 100 %). La forme la plus commune est celle d'un œuf, mais Géroudet signale que le « toit » du nid n'est pas obligatoire (Géroudet, 1998).

Ces différents éléments m'ont permis, chaque année, de suivre l'apparition de nouveaux nids, la réutilisation ou la disparition de nids anciens.

La zone d'étude est limitée par des axes routiers dont on trouvera ci-après la

dénomination : route de Quimper, rue du Bot, rue de l'Eau Blanche, bd de l'Europe, pont de Villeneuve, bd T. Prigent, bd de Plymouth, rue V. Eusen, rue A. France, rue de Keraros, rue A. Nicol. Le quartier de Lambézellec, situé au nord, et une grande partie du quartier de St Pierre, situé à l'ouest, ne sont pas retenus ici. La surface couverte représente environ 24,5 km², soit environ 50 % de la surface totale de la ville.

Cette prospection a été menée en voiture durant mes déplacements urbains. Il m'a fallu cependant effectuer de nombreux kilomètres supplémentaires afin de compléter l'enquête.

Les premiers mouvements autour des nids peuvent être notés, suivant les conditions météorologiques, dès le mois de décembre. Il s'agit alors de remise en état de nids détériorés, voire de nouvelles constructions. Celles-ci se poursuivent ensuite jusqu'aux mois d'avril-mai.

Les pontes s'échelonnent de mi-avril à mi-mai. A cette période, les nids ne sont plus visibles. Il faut attendre le mois de novembre suivant et la chute des feuilles pour bien les repérer. C'est ici que les éléments pris en compte en hiver sont particulièrement utiles afin de mieux

comprendre ce qui s'est passé durant la période de reproduction.

Les pies construisant souvent plusieurs nids ou amorces de nids, je n'ai comptabilisé qu'un site lorsque deux nids étaient très proches l'un de l'autre. Parfois, on peut même voir 3-4 nids situés sur un même arbre ou sur deux arbres voisins. Dans cet article, un site signifie donc la présence d'un nid isolé ou de plusieurs nids (achevés ou pas) très proches.

Les nids retenus dans cette enquête ont prioritairement été ceux qui étaient complets, avec leur « toit » donc, soit au début du printemps, soit en automne de la même année. A cette saison, après quelques coups de vent, certains nids disparaissent ou d'autres sont partiellement détériorés. Leur « durée de vie » qui dépend de plusieurs paramètres (localisation, hauteur, orientation et protection éventuelle etc.) peut cependant atteindre des durées respectables. J'ai bien entendu tenu compte de ces phénomènes et ai conservé un certain nombre de nids détériorés, de la même façon qu'ont été retenus des nids qui « n'existaient pas » au début du printemps, mais qui étaient visibles après la chute des feuilles. Ces derniers pouvant alors être parfois incomplets.

Tableau 1 : état des nids retenus dans cette enquête

état des nids	nombre (n =183)
100 %	143
> 80 %	17
entre 70 % et 80 %	8
entre 50 % et 70 %	15

RESULTATS

Durant la saison 2008, on peut estimer à environ 183 le nombre de sites occupés sur la surface étudiée. Ce chiffre constitue une valeur « plancher ». Ceci nous donne une densité de plus de 7 sites / km².

Il semble raisonnable de penser que le nombre de sites pour la ville entière est

supérieur à 300. Une extrapolation de la densité trouvée sur le secteur d'étude à la ville entière, nous permettrait de proposer une évaluation de plus de 350 sites. Cependant, une telle extrapolation reste sujette à caution. En effet, la diversité des paysages dans la partie non prospectée est plus grande, notamment en raison de la présence de terres agricoles.

Le support des nids

Tableau 2 : support des nids de pie bavarde à Brest

	nombre (n = 271)	%
platane	82	30,3
peuplier	44	16,2
tilleul	37	13,7
érable	33	12,2
bouleau	23	8,5
poteau électrique	16	5,9
hêtre	11	4,1
chêne	6	
charme	4	
prunus	4	
cèdre	2	
marronnier	2	
cerisier	1	
araucaria	1	
robinier faux acacia	1	
aubépine	1	
pin	1	
châtaignier	1	
tulipier	1	

Les platanes, peupliers, érables, tilleuls et bouleaux constituent les essences les plus utilisées. Le platane représente à lui seul près du tiers des arbres utilisés. Les

nids construits dans les conifères sont plus difficilement repérables. Il est probable que le nombre de ceux-ci soit sous-estimé. D'autre part, nous pouvons

noter que 16 nids différents ont été repérés, ces trois dernières années, sur des poteaux électriques (soit 5,9%). Ce choix ne résulte nullement d'une pénurie d'arbres, car en plusieurs occasions, le poteau choisi jouxte des parcs arborés. Ce phénomène n'est pas exclusivement

urbain. J'ai le souvenir récent d'une telle construction dans la campagne léonarde. La pie peut, de façon exceptionnelle, nicher dans des sites originaux comme dans des roseaux ou même à terre dans un champ (Géroudet, 1998).



photo 1 & 2 : différentes situations de nids urbains (Brest - Finistère, avril 2005 & février 2007). D. Clech

Hauteur du nid

La hauteur de 200 nids a été mesurée. Ces hauteurs ont été estimées à partir d'un « étalon » de 2 m, étalon reporté de façon « virtuelle ». Ces mesures sont donc peu précises. Elles ont cependant été vérifiées à chaque fois que possible (en référence à un immeuble, à une maison etc.). Ces hauteurs varient

suivant les essences des arbres et la densité du houppier. Les peupliers, très précocément en feuilles, mais au feuillage assez peu dense, présentent les hauteurs les plus élevées, jusqu'à 20-22 m. Au contraire, l'aubépine au feuillage dense voit les pies s'y installer à partir de 5-6 m.

Tableau 3 : hauteur des nids de pie bavarde à Brest

hauteur (en mètres)	nombre de nids n = 200	%
6	3	1,5
7	5	2,5
8	28	14
9	17	8,5
10	42	21
11	18	9
12	38	19
13	8	4
14	25	12,5
15	2	1
16	10	5
18 et plus	4	2

Répartition sur la ville



shéma : plan de la ville de Brest avec localisation des nids de pie bavarde sur la zone d'étude

Quelques lieux ne sont pas visités (les rives de la Penfeld - une grande partie est cependant en dehors de la zone d'étude - le port militaire...). Ces sites ne sont pas, pour différentes raisons, d'accès facile.

Suivant les quartiers et le type d'habitat, les différences dans la facilité d'accès visuel au nid sont importantes. Un quartier comme celui de Bellevue, datant des années 70 et composé d'un nombre important d'immeubles, est plus facilement prospecté que des quartiers plus anciens où des arbres peuvent facilement se cacher derrière les maisons (centre ville, St Marc, Recouvrance, etc...). C'est peut-être la raison qui en fait le quartier présentant la population la plus nombreuse.

Afin de garantir la fiabilité des résultats, j'ai entrepris des prospections plus serrées sur toute la zone d'étude et j'ai amplifié cet effort sur les secteurs les moins visités. Les résultats bénéficient ainsi, me semble-t-il, d'un bon indice de crédibilité.

DISCUSSION

« La pie accompagne étroitement l'homme et ses cultures, son milieu préféré étant la campagne fertile, avec des bosquets, des petits bois, des haies et des alignements d'arbres, ainsi que les bords des cours d'eau. » «... parfois les villes » (Géroudet, 1998).

L'histoire ornithologique évolue parfois très vite. Le « *parfois* » de Paul Géroudet sonne de façon particulière quand on mesure l'importance de la population brestoise de pie bavarde.

Les pies brestoises ne sont pas uniques. Des études ont été menées dans différentes villes. La colonisation de la ville de Caen commence à la fin des années 70 (Collette *fide* Jarry, 1991). Paris découvre le même phénomène à la même époque, et sa population est estimée à 400-500 couples en 1991 (Jarry, 1991). En Allemagne, elle s'est installée depuis 1945 à Halle et 60 à 180 couples y nichent. C'est surtout dans les quartiers de pavillons entourés de jardins ou les cités de banlieue qu'elle se fixe (Géroudet, 1998).

La dynamique de population de l'espèce, sa capacité d'adaptation, ont permis à la pie bavarde de s'adapter au milieu urbain. Les pies y trouvent une nourriture abondante et sont globalement, jusqu'à présent du moins, à l'abri des destructions volontaires fréquentes en milieu rural. Les risques de mortalité par accident sont loin d'être négligeables, mais ne semblent pas perturber son dynamisme, pas plus que l'entretien des arbres par les services municipaux qui l'oblige à changer régulièrement de site de reproduction. La pie bavarde devrait pouvoir continuer à prospérer dans nos villes.



photo 3 : la pie utilise les parcs urbains (Stangalar à Brest - Finistère, février 2008). T. Quelennec

BIBLIOGRAPHIE

Cadiou B., 1994. Un dortoir citadin de pies bavardes à Brest. Janvier à juin 1994. *Ar Vran*, 5-2 : 3-7

Géroudet P., 1998. *Les passereaux d'Europe*. Tome 2 : de la bouscarle aux bruants. édition mise à jour par Michel Cuisin. Delachaux et Niestlé, Paris : 512 p.

Jarry G., 1991. Pie bavarde, in Yeatman-Berthelot D. *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. S.E.O.F, Paris : 776 p.

Léon P., 2004. Suivi d'un dortoir de pie bavarde à Plounéour-Trez. *Ar Vran* 15-1 : 6-13

Didier Clech
18, rue Edouard Vaillant
29200 Brest

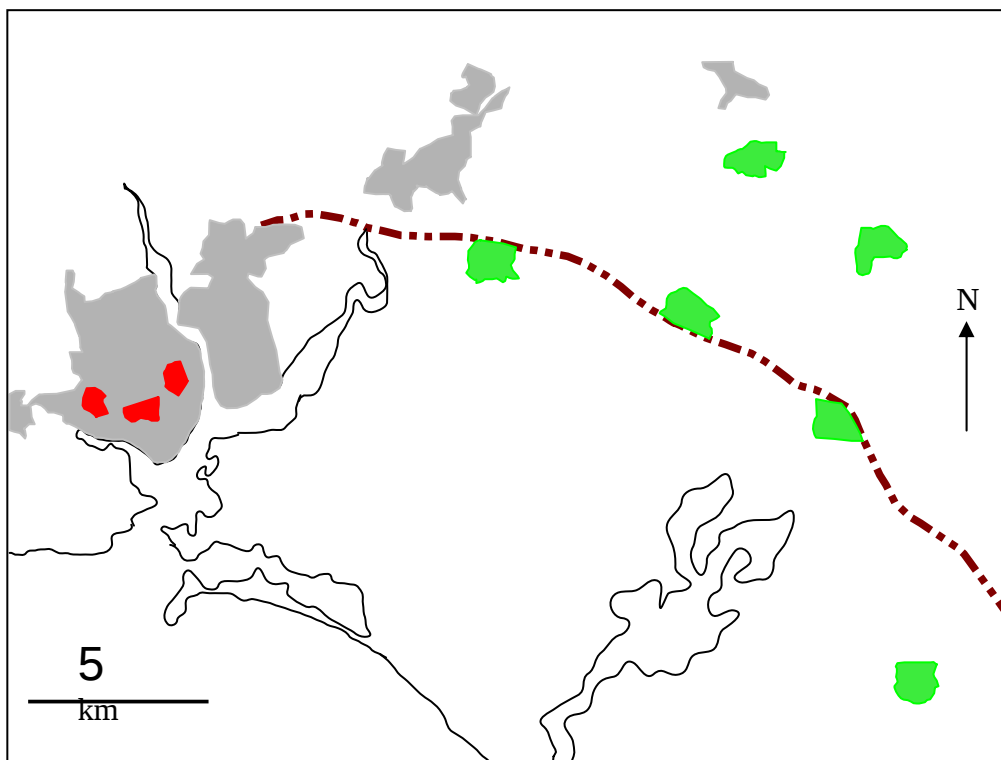
REPRODUCTION ET HABITATS DE LA PIE BAVARDE *Pica pica* : ÉLÉMENTS DE COMPARAISON DANS LE MORBIHAN

Gwenael Derian

INTRODUCTION

Le groupe des corvidés compte en Bretagne une demi-douzaine d'espèces nicheuses parmi lesquelles le choucas des tours *Corvus monedula* et la pie bavarde *Pica pica* (Le Lannic, 1997) trouvent une large part de leurs sites de nidification dans les habitats humains. En effet, si la pie est une espèce essentiellement campagnarde, elle n'en est pas moins depuis longtemps réputée proche de l'homme (Jarry, 1994) et cela d'autant plus que depuis plusieurs décennies elle s'implante dans les villes. Les causes en sont discutées, les suites évidentes : à l'échelle européenne les populations

urbaines sont plus dynamiques que les populations rurales, jusqu'à montrer des tendances inverses dans les années récentes avec une décroissance marquée dans les milieux agricoles et une poursuite de la colonisation en ville (Birkhead, 1991 ; Julliard & Jiguet, 2005 ; Chiron, 2007). La densité des couples nicheurs atteint alors des valeurs souvent très supérieures en ville par rapport à la campagne, contribuant avec d'autres paramètres à l'essor démographique de l'espèce. Le but du suivi présenté ici était d'illustrer ce contraste dans une localité du Morbihan.



carte 1 : situation des aires prospectées : grisé, villes ; pointillés, route RN165 ; en rouge les aires lorientaises, en vert les aires rurales.



photo 1 : pie bavade en milieu semi-urbain (Saint-Renan - Finistère, août 2008). T. Quelennec

AIRES ET METHODES

Dans la région lorientaise, 9 aires ont été retenues ; 3 aires dans la ville de Lorient et 6 aires dans la campagne à l'est de l'agglomération (carte 1). Les aires rurales ont une surface proche d'un kilomètre carré, suffisante pour accueillir plusieurs territoires de pies (Birkhead, 1991) et compatible avec la prospection aisée de la part d'un seul observateur. Ces aires n'ont pas été désignées au hasard mais disposées de façon plus ou moins régulière le long de la route à quatre voies RN165. Leurs limites s'appuient sur le réseau routier et d'autres éléments du paysage, ce sont donc des limites pratiques. Dans la suite elles seront désignées sous le nom de la commune qui les abrite. Sous l'hypothèse d'une plus forte densité en ville (Birkhead, 1991) et tenant compte du temps nécessaire pour les parcourir, les aires urbaines sont moins étendues,

environ le tiers des précédentes. Elles sont placées du centre à la périphérie de Lorient, désignées sous les termes de Mairie, Frébaut et Kervéannec. Là aussi, les limites sont arbitraires et facilitent le repérage sur le terrain.

Le suivi s'est déroulé en deux périodes entre l'hiver 2007 et le printemps 2008 :

- de décembre à février, repérage des nids et des individus au cours de visites mensuelles.

- d'avril à juin, chaque aire est visitée de façon répétée pour recueillir des indices de reproduction et vérifier l'utilisation des nids. Les nids sont alors décrits, le support identifié, la hauteur estimée et les éléments du paysage dans un rayon de 100 m relevés. Les longueurs et les surfaces ont été estimées à l'aide des outils du site Géoportail.

La recherche des indices se fait à pied en suivant les chemins ou les routes et en profitant des points élevés.

tableau 1 : descriptions des aires rurales

désignation	Kervignac	Languidic	Nostang	Landévant	Landaul	Ploemel
surface, ha	118	107	116	100	102	100
distance à la voie rapide, m	0	2 100	0	3 500	0	2 460
haies / lisières, m/ha	86,1	71,89	103,27	76,59	52,25	63,13

RESULTATS

Les aires d'étude

L'aspect général des aires à la campagne est celui d'un bocage à

larges mailles (tableau 1), consécutif aux remembrements agricoles des décennies passées. L'outil de mesure utilisé aboutit à une imprécision des résultats : de 2 à 8 % des surfaces ne

sont pas attribuées à une des catégories d'habitats, elles apparaissent dans la rubrique "divers", rubrique qui comprend aussi des surfaces de landes, de friches ou des cultures marginales. Les compositions des aires d'étude sont significativement différentes, de la plus boisée à la plus enherbée (graphique 1).

Les aires lorientaises retenues, quant à elles, se distinguent par le type

dominant d'habitations (tableau 2). Etant donné l'histoire récente de Lorient, il s'agit de constructions modernes. Aucun de ces quartiers n'est occupé par un parc urbain, il y en a d'ailleurs peu dans la ville et les espaces verts sont représentés principalement par les pelouses entre les bâtiments d'habitat collectif, les jardins privatifs et les plantations des avenues.

graphique 1 : principaux habitats des aires rurales en pourcentage des surfaces (de bas en haut : cultures, herbe, bâti, bois, divers, hameaux)

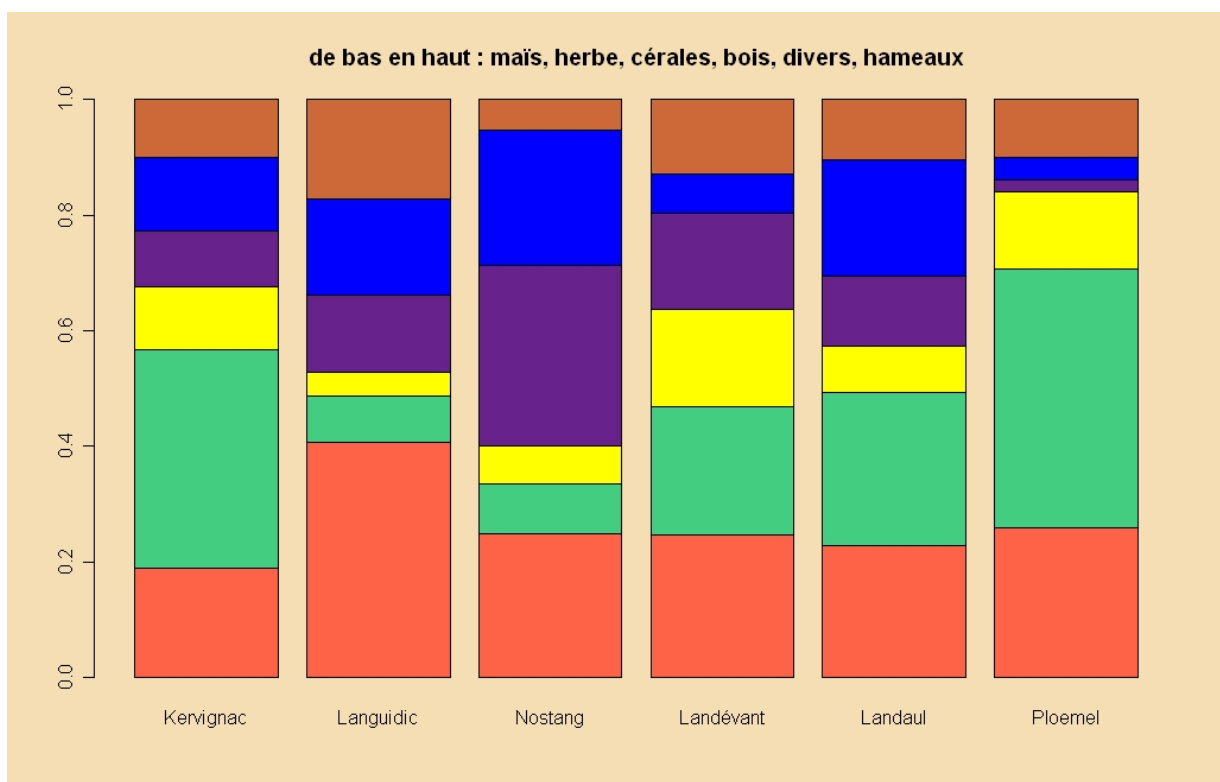


tableau 2 : description du tissu urbain des aires lorientaises

désignation	superficie, ha	urbanisation dominante	espaces verts
Mairie	34	tissu urbain serré • immeubles de hauteur moyenne (<10 étages) circulation routière intense et axes piétonniers	• jardin Jules-Ferry : pelouses, arbres dispersés, mail • avenues plantées • rares jardins privés
Frébault	36	tissu urbain serré • habitations individuelles • immeubles de hauteurs moyenne à haute circulation routière intense sur deux avenues	• jardins privés exigus • pelouses autour des habitats collectifs • avenues plantées
Kervénannec	30	tissu urbain diversement dense • immeubles de grande hauteur • habitations individuelles circulation routière intense	• larges pelouses autour des habitats collectifs • avenues plantées • jardins privés exigus

tableau 3 : époque de construction des nids actifs (décembre = le nid existe déjà lors de la première visite)

	décembre	janvier – février	mars - avril	nids
Kervignac	1	1	1	3
Languidic			1	1
Nostang	2			2
Landévant			1	1
Landaul				0
Ploemel	2	1		3
campagne	5	2	3	10
Kervénannec	4		2	6
Frébaut	3	2		5
Mairie		3		3
ville	7	5	2	14

Les nids

Sur les aires rurales, les visites d'hiver ont abouti à définir entre 0 et 4 territoires qui comprennent de zéro à plusieurs nids. Le plus souvent une, deux voire un petit groupe (max. = 10) de pies sont vues à proximité de ces

nids, s'alimentant, se déplaçant, se querellant. Les arbres qui supportent les nids sont utilisés comme perchoirs. Pour moitié d'entre eux, les nids qui abriteront finalement une reproduction existaient déjà en décembre (tableau 3).

tableau 4 : nids actifs et densité des reproducteurs

	Kervignac	Languidic	Nostang	Landévant	Landaul	Ploemel	Kervénnec	Frébaut	Mairie
nids actifs	3	1	2	1	0	3	6	5	3
Nids / km ²	2,5	0,9	1,7	1,0	0,0	3,0	20,0	13,9	8,8
	1,5						14,0		

Au terme de la seconde partie du suivi, c'est-à-dire le recueil d'indices de reproduction, il apparaît que cinq des six aires à la campagne abritent au moins un nid actif (tableau 4) : ramenées à un km² les densités de nids actifs s'échelonnent alors de 0 à 3 nids.

Le chêne (*Quercus sp.*) est la première essence qui supporte ces nids, généralement à une hauteur de 5 à 10 m. La nidification de la pie est ici fortement reliée à l'habitat humain puisque sur 10 nids repérés 8 sont installés dans un village (Tableau 5).

tableau 5 : localisation des nids actifs et description des éléments du milieu dans un rayon de 100 m, aires rurales

lieu-dit	commune	soutpport	hauteur , m	distance à la RN165, m	distance à un habitat humain, m	bois	prairies	cultures
Kerandrin	Kervignac	frêne	10	580	55	non	oui	oui
Poulvernec	Kervignac	pommier	5	430	35	oui	oui	oui
Penhoët	Kervignac	peuplier	10	690	17	non	oui	oui
Kerjouan-Ninez	Languidic	chêne	10	580	17	non	non	oui
Le Parc	Nostang	chêne	15	400	135	oui	oui	non
Kerizalan-Kergohanne	Languidic	chêne	5	3630	3	oui	oui	oui
Coët-Crann	Landévant	chêne	10	4380	3	non	oui	oui
Saint-Méen	Ploemel	chêne	10	3260	26	non	non	oui
Kerjacob	Ploemel	chêne	10	3460	34	non	oui	non
Kerjacob nord	Ploemel	chêne	10	2950	445	non	oui	oui

A Lorient, toutes les aires retenues abritaient plusieurs nids actifs (tableau 4) : les densités étant de 8,8 ; 13,4 et 20 nids actifs pour 1 km². La moitié de ceux-ci existaient déjà en décembre mais dans le quartier Mairie tous les nids qui ont été utilisés (c'est à dire 3 nids) sont nouveaux.

Sur quatorze nids découverts, douze de

ces nids sont perchés à moins de 10 mètres de hauteur dans des arbres d'essences diverses intégrés dans des plantations d'avenues ou d'allée routière. Un nid est construit dans un chêne, sur un reste de bois amoindri par les habitations et les routes et un quatorzième sur un peuplier isolé sur une aire de stationnement (tableau 6).

tableau 6 : localisation des nids actifs, aires lorientaises

rue, avenue...	support	hauteur, m	situation des arbres
Leclerc	platane	10	avenue plantée d'arbres
Libération	platane	10	
Bôve	platane	10	
Vallès	platane	5	
Vallès	chêne exotique	5	
La-Marne	tilleul	10	
La-Marne	tilleul	10	
La-Marne	tilleul	10	allée routière plantée d'arbres
Jouannic	aulne	10	
Jouannic	aulne	10	
Thorez	platane	5	
Marchand	peuplier	10	parking goudronné, arbres isolés
Emile-Corre	peuplier	15	
Mirenne	chêne	15	bande boisée

DISCUSSION

Les densités de nids de pie bavarde trouvées dans les habitats retenus sont conformes à la supposition de départ ; en effet, dans la ville de Lorient, elles sont supérieures d'un ordre de grandeur à celles des campagnes environnantes. Les résultats présentés pour ces dernières sont concordants entre eux. Ils sont aussi d'accord avec des

résultats préliminaires : en janvier et février 2007, j'ai repéré de 1 à 3 territoires possibles dans des carrés de 1 km de côté sur les communes de Kervignac, Merlevenez et Languidic. Cette approche du nombre de nids réellement actifs, et qui suppose les couples sédentaires et liés toute l'année (Berkhead, 1991), rejoint donc les résultats du printemps 2008.

tableau 7 : densités de pie bavarde nicheuse dans quelques études européennes – à la campagne

localisation	nids / km²	références	
Senec, Slovaquie	8,6	Prokop, 2002	
Pisek, république tchèque	1 à 6	Šálek, 1999-2001	
Pologne, sud-ouest	2 à 6	in Luniak, 2004	
Rivilin Valley, Royaume-Uni	19 – 32	Goodburn, 1990	
Gloucestershire, Royaume-Uni	3,5 et 3,7	Vines, 1981	
Rhône Alpes, France	10 – 20	in Iborra / CORA, 2008	
Samois, France	13,4 et 14,7	Balança, 1984	
Mont-Saint-Michel, France	5,8 à 3,3	bocages	Timsit et Clergeau, 1998
	0,5	polders	
Morbihan, France	0 à 3	présente étude	

Dans l'atlas français des oiseaux nicheurs Jarry (1994) cite des densités habituelles voisines d'un couple pour 10 ha. A l'échelle bretonne, Timsit et Clergeau (1998) comparent les densités des couples nicheurs dans la région du Mont-Saint-Michel et les relient à l'ouverture du paysage : les valeurs trouvées en bocage et même, en partie, en polder dépassent les résultats présentés ici (tableau 7). Enfin, l'étude d'un dortoir à Plounéour-Trez (Finistère) conduit à une comparaison indirecte. Considérant une zone d'attraction de 3,5 km², Léon (2004) avance que la densité culminerait à 8-9 individus pour 10 hectares en hiver. C'est déjà très supérieur à ce qui a été observé sur les communes morbihannaises et, même s'il est délicat d'en inférer des densités de nicheurs, cette valeur doit se reporter à une présence de pie bavarde nicheuse bien différente de ce qui a été constaté ici. Comparées à ces

références et à celles d'autres pays européens (tableau 7), les densités de ce suivi morbihannais en habitats ruraux sont basses.

Pour expliquer les différences de densité de la pie bavarde nicheuse selon les lieux d'étude, divers facteurs sont mis en cause : structure de la végétation, ressources alimentaires, compétition interspécifique ou relations avec l'homme. Il existe du moins une raison qui paraît peu soutenable dans l'étude présente : Birkhead (1991) lie la moindre densité de pies nicheuses sur les parties hautes de sa région d'étude à la rareté en arbres qui servent de support aux nids. Mais sur chacune des aires morbihannaises prospectées, les arbres isolés, les bosquets, talus plantés, haies ou lisières offrent de nombreuses possibilités non utilisées aux alentours des hameaux. Pour Balança (1984), les pies trouvent avantage à nicher près des habitations

humaines pour profiter des déchets et se soustraire à la compétition / prédation de la corneille noire *Corvus corone*. Les nids repérés sur les communes morbihannaises étudiées se trouvent effectivement en majorité proches des habitations et laissent vides de nombreux sites apparemment convenables (tableau 5). La faible densité voire l'absence de pies nicheuses n'a sans doute pas ici pour cause première une difficulté à trouver un endroit favorable où construire le nid. Quant à elle, l'hypothèse avancée par Léon (2004) pour expliquer l'abondance des pies dans le Léon peut dans ces localités être utilisée à rebours : aucune source de nourriture, qu'elle découle de l'activité touristique ou des travaux maraîchers, ne vient soutenir les pies, ni en hiver ni à la saison de reproduction. De plus, le conditionnement généralisé des ordures ménagères en conteneurs et les

normes en vigueur dans les élevages ne découvrent pas de grandes quantités de déchets organiques utilisables pour les charognards.

Le prélèvement, en particulier par le moyen du piégeage, peut contribuer à la raréfaction de l'espèce en milieu rural (Chiron, 2007). Mais, si la pie est classée nuisible dans le Morbihan et peut donc être piégée toute l'année, je ne dispose d'aucune information sur le nombre d'individus éliminés sur les communes concernées.

Les résultats de Balança (1984) comme ceux de Gregory et Marchant (1995) établissent que les campagnes cultivées sont moins accueillantes aux pies que les terres en herbe. De ce fait la composition actuelle du paysage agricole expliquerait simplement que les densités de pies nicheuses restent basses, ce qu'il ne faut peut-être pas confondre avec la cause première de leur relative rareté.

tableau 8 : densités de pie bavarde nicheuse dans quelques études européennes – en ville

localisation	nids / km ²	références
Khmelnysky, Ukraine	4,6	Ilyinski C.B., 2003
Slovénie	3,4 à 7,6	Vogrin, 1998
Zielona Gora, Pologne	~ 10	Jerzak <i>in</i> Birkhead, 1991
Sulechow, Pologne	~ 6	
Varsovie, Pologne	15-23	Luniak et al <i>in</i> Luniak, 2004
Copenhague, Danemark	77,1	Boertmann & Sorensen, 1995
Dublin, Irlande	~16	Kavanagh <i>in</i> Birkhead, 1991
Sheffield, Royaume-Uni	~ 8	Tatner <i>in</i> Birkhead, 1991
Morbihan, France	8,9 à 20	présente étude

L'expansion de la pie en milieu urbain a conduit à des densités parfois très élevées dans les grandes villes (tableau 8). Les résultats dans les trois quartiers lorientais sont, de fait, plutôt hauts. En ville, deux types principaux de milieux offrent aux pies des sites de nidification mais un seul semble être utilisé ici. D'une part, les parcs arborés qui présentent une structure de végétation favorable à la nidification et à l'alimentation de la pie (Chiron, 2007 ; Boertmann & Sørensen, 2006 ; Fernández-Juricic, 2001a), d'autre part, les avenues, les voies ferrées ou les digues où la répartition des nicheurs est linéaire (Ilyinski, 2003 ; Fernández-Juricic, 2001b). Dans ce dernier cas, les arbres alignés, voire des supports artificiels (Birkhead, 1991) fournissent les sites de nidification tandis que les espaces ras, entretenus ou ensauvagés, assurent des sources de nourriture (Tatner, 1983).

Il existe une source alternative de nourriture consommée par les pies urbaines : les déchets humains, riches en matières organiques (Chiron, 2007 ; Birkhead, 1991 ; Tatner, 1983). A vrai dire, le traitement actuel des poubelles, dans des conteneurs collectifs clos, bien entretenus, les rend peu accessibles aux pies des aires étudiées. Depuis sa reconstruction, Lorient est pauvre en parcs arborés, publics ou privés, l'essentiel des arbres disponibles est disposé au pied des immeubles ou sur les avenues. Dans la première de ces situations (Kervénnanec, Frébault), des surfaces

de pelouses ou tout au moins de larges bandes herbeuses constitueraient des terrains d'alimentation immédiatement accessibles mais dans la seconde (Mairie, Frébault, Kervénnanec) les arbres sont entourés de bitume et de bâtiments. Dans ce cas, les nicheurs, pour se nourrir, doivent s'éloigner du nid, dissociant alors le territoire de nidification du terrain d'alimentation. Or l'éloignement d'un partenaire ou des deux éléments du couple reproducteur constitue un risque : risque de cocufiage pour le mâle (Birkhead, 1991), risque de prédation pour la femelle au nid et les jeunes. Mais il se peut aussi que le gage de sécurité apporté par l'arbre-support balance avantageusement ces risques. Les deux catégories de nids, selon qu'ils sont ou non entourés d'espaces verts, ne se distinguent pas quant à la date d'établissement, ce critère ne peut donc pas constituer un argument pour y voir des territoires de qualités différentes (Goodburn, 1990). Sans doute, faudrait-il connaître la production des nids pour en juger plus avant.

De toute évidence, pour prospérer à Lorient et dans son agglomération, où l'habitat est compact et pauvre en espaces verts, la pie bavarde doit être capable de profiter de ces ressources indispensables à la réussite de la reproduction : le support et l'abri d'une part, la nourriture d'autre part. Ces deux aspects pouvant être distants, même disponibles à des endroits distincts, ce qui soutend peut-être une utilisation de l'espace qui dépasse l'unité du territoire

attitré du couple. Dans ces conditions, les sites de nidification sont nombreux, tout au long des avenues ou sur des supports artificiels (photo 2 ; *obs. pers.*). Les pies se trouvent de plus dans un

milieu où la corneille noire, qui est souvent présentée comme un compétiteur ou un prédateur (Chiron, 2007), est à peu près absente.



photo 2 : nid de pie bavarde sur un poteau (Lanester - Morbihan, juin 2008). G. Derian

CONCLUSION

L'opposition classique entre les densités de pie bavarde nicheuse plus élevées en ville qu'en campagne est retrouvée dans la région lorientaise. D'un point de vue simplificateur, les deux habitats prospectés pourraient avoir en commun de combiner une abondance de sites de nidifications sur des arbres et une relative rareté ou indisponibilité des ressources alimentaires qui serait à vérifier. En

campagne, la dominance des cultures défavoriserait la recherche des aliments au sol tandis que le tissu urbain serré réduirait les surfaces en herbe. Pourtant, si ce dernier point joue effectivement à Lorient, la densité des pies nicheuses laisse entendre que la souplesse comportementale de l'espèce lui a permis de s'en accommoder : la nidification rapprochée sur les plantations urbaines concilierait les deux impératifs de protection et d'alimentation (Danchin *et al.*, 2005).

BIBLIOGRAPHIE

- Balança G., 1984. Le déterminisme du succès de la reproduction chez une population de pies bavardes. *Gibier Faune Sauvage*, 4 : 5-27
- Berkhead T.R., 1991. *The Magpies The Ecology and Behaviour of Black-Billed and Yellow-Billed Magpies*. T. & A. Poyser, London. 279p.
- Boertmann D. & Sørensen U.G., 2006. Københavns Huskader *Pica pica* i 150 år. *Dansk Orn. Foren. Tidsskr.*, 100 : 9-15
- Chiron F., 2007. *Dynamiques spatiale et démographique de la pie bavarde Pica pica en France : implications pour la gestion*. Thèse du muséum national d'histoire naturelle. 312p.
- Danchin E., Giraldeau L.-A. & Cézilly F., 2005. *Ecologie comportementale*. Dunod, Paris. 637p.
- Fernández-Juricic E., 2001a. Avian spatial segregation at edges and interiors of urban parks in Madrid, Spain. *Biodiversity and Conservation*, 10 : 1303-1316
- Fernández-Juricic E., 2001b. Density-dependent habitat selection of corridors in a fragmented landscape. *Ibis*, 143 : 278-287
- Géoportail Le portail des territoires & des citoyens <http://www.geoportail.fr/5061750/visu2D/voir.htm>.
- Goodburn S.F., 1991. Territory quality or bird quality ? Factors determining breeding success in the Magpie *Pica pica*. *Ibis*, 133 : 85-90
- Gregory R.D. & Marchant J.H., 1995. Population trends of Jays, Magpies, Jackdaws and Carrion Crows in the United Kingdom. *Bird Study*, 43 : 28-37
- Iborra O. / CORA., 2008. pie bavarde. *CORA Faune Sauvage*, 3 p.
- Ilyinskiy S.V., 2008. Distribution and habitat preference of Rook *Corvus frugilegus* L. and Magpie *Pica pica* (L.) in Khmelnytsky City (breeding period). *Berkurt*, 23 : 47-53
- Jarry G., 1994. pie bavarde *Pica pica* in Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. S.O.F., Paris : 648-649
- Julliard R. & Jiguet F., 2005. Statut de conservation en 2003 des oiseaux communs nicheurs en France selon 15 ans de programme STOC. *Alauda*, 73 : 345-356
- Le Lannic J., 1997. pie bavarde *Pica pica* in G.O.B. *Les oiseaux nicheurs de Bretagne*. G.O.B., Brest : 241
- Léon P., 2004. Suivi d'un dortoir de pie

bavarde (*Pica pica*) à Plonéour-Trez (Finistère). *Ar Vran*, 15-1 : 6-13

Luniak M., 2004. *Synurbization-adaptation of animal wildlife to urban development*. Proceedings 4th International Urban Wildlife Symposium. Shaw et al. eds. : 50-55

Prokop P., 2004. The effect of nest usurpation on breeding success of the black-billed magpie *Pica pica*. *Biologia Bratislava*, 59 : 213-217

Šálek M., 2004. The spatial pattern of the black-billed magpie, *Pica pica*, contribution to predation risk on dummy nests. *Folia Zoologica*, 53-1 : 57-64

Tatner P., 1983. The diet of urban Magpies *Pica pica*. *Ibis*, 125 : 90-107

Timsit O. & Clergeau P., 1998. Densité de corvidés (Corvidae) et prédation de nids artificiels en relation avec la structure du paysage. *Gibier Faune Sauvage*, 15 : 151-166

Vines G., 1981. A socio-ecology of Magpies (*Pica pica*). *Ibis*, 123 : 190-200

Vogrin M., 2003. Common Magpie *Pica pica*, Western Jackdaw *Corvus monedula* and Hooded Crow *Corvus cornix* in some towns in North-eastern Slovenia (Central Europe). *OnLine Journal of Biological Sciences*, 3-8 : 688-693

Gwenael Derian
3 lot. La Châtaigneraie
56 690 NOSTANG

UN PETREL GONGON *Pterodroma feae* AU LARGE D'OUESSANT

Frantz Barrault
Yvon Le Corre

En juin 2003, la publication d'un article (Flood, 2003) concernant des observations régulières d'océanites de Wilson *Oceanites oceanicus* au large des îles Scilly, Cornouaille britannique, pendant les mois de juillet et d'août attira fortement notre attention. L'idée que de telles observations puissent être envisageables au large de la pointe finistérienne s'imposa rapidement. Prouver la présence de cette espèce pélagique, nichant en antarctique et sur les îles au sud du 40° parallèle sud, d'observation rarissime en France, inconnue de nous deux, devint un projet commun. La principale difficulté consistait à trouver un bateau : il devait

être suffisamment grand, stable, motorisé, de préférence à voile, libre en été, et, bien sûr, le moins cher possible. Ce n'est qu'en mai 2008 que l'occasion rêvée se présenta. Quelques années auparavant, l'un de nous avait navigué sur un vieux coquiller de la rade de Brest : l'Immaculée Conception. L'un des co-propriétaires du bateau étant un ami, nous leur avons présenté le projet. Après concertation ils ont accepté de nous le confier gracieusement la dernière semaine de juillet : une aubaine. Neuf mètres de long, environ 7 tonnes, gréé en cotre aurique*, doté d'un bon moteur diesel inbord, il répondait à tous nos critères.

* bateau à voile, à quille, avec un seul mât central portant la grand voile (quadrangulaire et non carrée) aidé par la bôme située en bas et perpendiculaire au mât

UNE AVENTURE AUTANT HUMAINE QU'ORNITHOLOGIQUE

Des préparatifs minutieux

Durant une grande partie du mois de juillet nous avons affiné notre stratégie : étude minutieuse des données britanniques, des cartes maritimes, des côtes finistériennes et des îles Scilly. Nous en avons alors conclu que le plus pratique serait de rejoindre en bateau la baie de Lampaul à Ouessant, et de partir à la journée depuis ce « camp de base » et refuge éventuel. Nous avons fixé à 6 jours la durée de cette tentative, du 27 juillet au 1^{er} août. Nous avons préparé la navigation : tracé des routes, étudié les marées, vérifié ou complété le matériel (cartes récentes, règles de navigation, gilets de sauvetage, vêtements de mer, GPS, compas de navigation, location, à Concarneau, d'un canot de sauvetage aux normes, trousse de secours, médicaments, assurances, permis de navigation, trousse de bricolage, matériel de plongée en cas de problème sous la coque, étude de la portée en mer des téléphones portables). Nous avons dû rafistoler l'annexe en résine et bois qui devait nous suivre jusqu'à Ouessant, et fait réviser son moteur, parfois capricieux, nous gratifiant de longs trajets de godille. Nous avons établi une liste des repas pour la semaine, multiplié les allers-retours jusqu'au Conquet où se trouvait le bateau afin d'embarquer le matériel, sans oublier vêtements, duvets, matelas (les « banquettes » étaient en bois et larges, mais avec 50

cm sous le pont, il était impossible de se retourner !), matériel de pêche, appareils photos, batteries de rechange, chargeurs, disque dur portatif, sacs étanches,...

Essentiel : la préparation du chum

Nous avons recherché les diverses « recettes » publiées de chum (Flood & Thomas, 2007) afin d'attirer les océanites. Nous avons préparé deux types de chum :

- du **chum « dur »** (ailerons, tête, queues et autres déchets durs de poissons), emballés dans des filets à oignons obtenus auprès d'un grossiste en matériel agricole afin de le laisser traîner derrière le bateau. Stocké dans une grande poubelle une semaine, il a eu la bonne idée de se renverser partiellement sur le bateau, à marée basse, la veille du départ. Tout comme le fuel dont nous avons, probablement, trop rempli le réservoir. Narines sensibles s'abstenir, surtout dans la « cabine » surchauffée.

- du **chum « mou »** : pop corns (pour micro-onde, à frire, salé, sans sel,...) enrobé d'huile de foie de morue, parfois amélioré d'un hachis personnel à base de foies et abas mous de poisson, mixés avec amour sous le soleil de juillet. Le tout stocké dans une dizaine de bidons et seaux plus ou moins (surtout moins) étanches.

L'aventure commence

Nous avons appareillé comme prévu le dimanche 27 au matin, croisant au passage quelques hirondelles rustiques

Hirundo rustica en mer qui virevoltaient au-dessus d'algues flottantes. La traversée à la voile du Fromveur a été brièvement accompagnée d'une bande de marsouins *Phocoena phocoena*, puis l'arrivée en baie de Lampaul s'est faite sous un soleil splendide. Ce sera, hélas, sa dernière apparition de la semaine.

Lundi 28 juillet 2008, vers 9 heures du matin, nous appareillons pour la journée. 12 heures, le sonar nous indique que nous sommes bien au-dessus du haut-fond d'Ouessant. Au loin, quatre miles plus au nord, seul le phare de la Jument est visible. Les odeurs de poisson, de fuel et d'embruns se mélangent. La mer se creuse lentement mais sûrement, il faut maintenant parfois se tenir au mât pour pouvoir suivre des jumelles les océanites tempête *Hydrobates pelagicus* (Fischer et al., 2007) qui se suivent et volent en ligne : ils ont repéré le chum que nous avons largué et qui dérive plus vite que notre vieux, mais joliment restauré, coquiller. Deux pétrels fulmar *Fulmarus glacialis* passent devant le bateau, eux aussi attirés par l'odeur du chum, puis s'éloignent lentement, se laissant porter par le vent. Ils vont rejoindre la dizaine d'océanites qui maintenant papillonnent et se nourrissent au-dessus de la principale tache de pop-corn enrobés d'huile de foie de morue : notre chum. A quelques mètres au-dessus de l'eau, une silhouette s'approche, tel un fulmar. Un rapide coup de jumelles : bec noir à narines tubulaires, tête, gorge et ventre blancs, masque et calotte sombres, aucun doute possible, il s'agit d'un...

PETREL GONGON ! Annonce hurlée et répétée du nom de l'oiseau depuis le pied du mât, stupeur à la barre, abandon des manœuvres d'approche des océanites et observation du pétrel se succèdent rapidement. Après des semaines de préparatifs, une journée de voile, une nuit difficile, nous voguons depuis à peine une demi-heure sur la zone qui était notre objectif, seules nos jumelles étaient sorties du sac étanche et tout à coup cette observation inattendue et (presque...) inespérée.

Il s'agit de la troisième observation de l'espèce en France, la première en Bretagne. Les deux premières ont eu lieu, en 2001 et 2005 depuis le cap Gris-Nez, dans le Pas-de-Calais (Dubois et al., 2008).

Légèrement plus petit que le pétrel fulmar, il est aussi plus fin. Nous avons aisément observé le dessous très sombre des ailes sauf le bord d'attaque blanc à la base des bras, le W presque noir du dessus, le dos et les rémiges internes gris sombre, la longue queue cunéiforme grise, contrastant peu avec le dos par manque de soleil. Une attention particulière a été portée à la tête, afin d'espérer le distinguer des autres pétrels. La forte taille du bec, la coloration sombre de la calotte contrastant avec la nuque nous ont conduit à identifier cet individu comme étant un pétrel gongon. L'observation de notre oiseau dura une bonne minute, puis, contre toute attente, il réapparut 20 minutes plus tard dans les mêmes circonstances, en vol plané, sans un

coup d'aile, utilisant le vent pour soudainement prendre quelques dizaines de mètres d'altitude puis

redescendre en pente douce, comportement typique des oiseaux du genre *Pterodroma*.



dessin : pétrel gongon en vol, vue de dessous et de dessus. S. Sicard

DISCUSSION

Le pétrel gongon est très proche d'autres espèces de pétrels. Dans les années 90, les premières observations, en atlantique nord, depuis les côtes du Kent en Grande-Bretagne, donnèrent lieu à de nombreuses discussions (Fischer *et al.*, 2006 ; Steele, 2006). On croyait alors qu'il s'agissait du pétrel soyeux *Pterodroma mollis* qui niche, au plus près, dans l'Atlantique sud. Par la suite, des publications sur ces espèces, liées à de nouvelles observations réalisées dans de très bonnes conditions, ont permis d'affirmer que ces observations concernaient une autre espèce, le pétrel gongon. Cette espèce distincte a été découverte vers 1768 sur l'île de Fogo dans l'archipel de Cap Vert (Robb *et al.*, 2008). Plus récemment, grâce aux progrès de la génétique (analyse de l'ADN mitochondrial) et à travers l'étude des vocalisations de ces oiseaux, a été mise en évidence l'existence du pétrel de Zino *Pterodroma madeira*. Plus récemment encore, une troisième espèce a été différenciée : le pétrel de Désertas *Pterodroma deserta*. Les pétrels de Zino nichent dans l'Archipel de Madère, et les pétrels de Désertas à Bugio, Desartas, Madeire, et dans l'Archipel des Azores. Ces deux espèces sont très rares. Le pétrel gongon quant à lui niche sur les îles du cap au Cap vert (quelques centaines de couples), à Madère et probablement aux Azores. Il est d'observation quasi annuelle au large des îles britanniques depuis une dizaine d'années et a été

contacté à onze reprises lors des sorties ornithologiques au large des Scilly, qui nous ont tant inspiré.

Dans la demi-heure qui suivit la seconde apparition de ce pétrel, la dégradation de l'état de la mer et donc les conditions d'observation, nous ont obligés à rentrer en baie de Lampaul en début d'après-midi. La météo exécrable des jours suivants ne nous a pas permis de reprendre la mer. Ce projet a donc pris fin avec un immense sentiment de frustration, d'autant plus grand que fut la réussite de la première journée où nous avons confirmé ce que nous soupçonnions : la possibilité de découverte d'espèces pélagiques au statut méconnu au large de la pointe de Bretagne.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont accompagnés au fil de ce projet : Willy Raitière, Philippe Lagadec, nos familles qui ont subi avec humour les stockages de poissons, les membres de la SNSM d'Ouessant, l'association du patron François Morin, et surtout les propriétaires de l'Immaculée Conception pour leur confiance, gentillesse et compréhension.

Un remerciement tout particulier, enfin, à Aurélien Audevard qui nous a hébergés et supportés sans sourciller pendant toute la durée de cette aventure.

BIBLIOGRAPHIE

Dubois P.J., Le Maréchal P., Oliosio G. & Yésou P., 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris. 560p.

Fisher A. & Flood B., 2006. Fea's Petrel off Scilly : new to Britain. *British Birds*, 99 : 394-399

Fisher A. & Flood B., 2007. *Flight behaviour of 'black & white' storm-petrels of North Atlantic*. Bob Flood & Ashley Fisher Video. 50 min.

Flood B., 2003. Wilson's Petrels off the Isles of Scilly 2000-2002. *Birding World*, 16-5 : 210-218

Flood B. & Thomas B., 2007. Identification of 'black & white' storm-petrels of North Atlantic. *British Birds*, 100: 407-442

Robb M., Mullarney K. & THE SOUND APPROACH, 2008. *Petrels night and day, A Sound Approach guide*. The Sound Approach, Poole. 300p.

Steele J., 2006. Do we know what Brithsh 'soft-plumaged petrel's are ? *British Birds*, 99 : 404-419

Frantz Barrault
45 impasse Pol de Courcy
29800 LANDERNEAU

Yvon Le Corre
12 rue Saint-Roch
29460 DAOULAS

NDLR :

La donnée évoquée dans cet article a été homologuée par le CHN, cependant la taxonomie des oiseaux du genre *Pterodroma* nichant dans les îles de l'Atlantique nord fera ultérieurement l'objet de précisions par la CAF.

PASSAGE RECORD DE PUFFINS CENDRES *Calonectris diomedea* LE LONG DES CÔTES BRETONNES

Thierry Quelennec

Ce 4 septembre 2008, suite à une séance avortée de baguage le long de l'Aulne maritime (météo pluvieuse), nous décidons, Mikael Champion, Philippe Lagadec, Marianne Quelennec et moi-même, d'aller faire du terrain dans le sud-Finistère. En ce début septembre, plusieurs espèces occasionnelles (phalarope à bec étroit *Phalaropus lobatus*, phalarope à bec large *Phalaropus fulicarius*, mouette de Franklin *Larus pipixcan* et étourneau roselin *Sturnus roseus*) se sont données rendez-vous entre Saint-Guérolé et la pointe de Penmarc'h (Finistère sud). A notre arrivée, en début d'après-midi, les phalaropes accaparent notre attention mais déjà nous notons le passage, étonnant par le nombre, de puffins cendrés en haute mer. En fin d'après-midi, après avoir cherché la mouette américaine sans succès, nous décidons

de réaliser un comptage du passage de puffins, car celui-ci continue et nous semble tout à fait exceptionnel. Nous nous installons sous le phare d'Eckmul à Penmarc'h et les chiffres de cette séance de guet-à-la-mer sont impressionnants. En une heure, de 17h 50 à 18h 50, nous comptons :

- 862 puffins cendrés,
- 72 puffins sp.,
- 1 puffin majeur *Puffinus gravis*,
- 152 fous de Bassan *Morus bassanus*,
- 1 fulmar boréal *fulmarus glacialis*,
- 1 labbe parasite *Stercorarius parasiticus*,
- 1 grand labbe *Stercorarius skua*.

Les oiseaux remontent du sud vers le nord. Au même moment, à Ouessant, Jean-Yves Barnagaud en compte 53 (entre 18h10 et 19h10) en vol nord-est (Audevard, *comm. pers.*).



photo 1 & 2 : puffin cendré ssp diomedea (Marseille - Bouches-du-Rhône, juin & juillet 2009). N. Bazin

Le puffin cendré est un procellaridé qui niche en Méditerranée, pour la sous-espèce *diomedea* et en Atlantique, des Açores au Portugal, pour la race *borealis*. En 2006, un cas de nidification (3 couples) plus au nord a été noté près d'Arcachon en Gironde. Étonnement, il s'agissait de la sous-espèce méditerranéenne (Mays *et al.*, 2006).

Après la saison de reproduction, les puffins se dispersent en Atlantique, pour les oiseaux de Méditerranée, où ils se mêlent probablement aux oiseaux de la race *borealis* (mais les sous-espèces ne sont pas distinguables sur le terrain). L'espèce fréquente le golfe de Gascogne de mars à novembre, mais c'est un oiseau qui reste peu fréquent dans les eaux côtières (Guérin, 1999). Cependant, on observe parfois des afflux de puffins cendrés. En 1980, un groupe comprenant entre 6000 et 16000 oiseaux s'étendait de la fosse de Capbreton (Landes) jusqu'au sud du Finistère. Cette année là, on a compté 1270 oiseaux en face de la pointe du Raz et 1500 à Brignogan. Le 29 août 1985, ce sont 1500 oiseaux qui stationnaient en face d'Ouessant (Dubois *et al.*, 2008).

Le mouvement observé ce 4 septembre 2008 pourrait être du même ordre de

grandeur. Il pourrait en effet concerner 4300 puffins, en supposant que le passage s'est déroulé au même rythme pendant 5 heures, temps que nous avons passé sur le site. Mais le passage avait commencé avant notre arrivée sur le site et s'est poursuivi après notre départ (on ne peut savoir sur combien d'heures il s'est déroulé), il pourrait donc s'agir d'un groupe aussi important que celui de 1980, donc un des plus gros pour la Bretagne et même pour la France.

BIBLIOGRAPHIE

Dubois Ph. J., Le Maréchal P., Olioso G. & Yésou P., 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris : 560p.

Guérin S., 1999. Le Puffin cendré *Calonectris diomedea* dans le nord du Golfe de Gascogne. *Ornithos* 6-3 : 115-118

Mays G., Durand J. M. & Gomez G., 2006. Première nidification du Puffin cendré *Calonectris diomedea* sur la façade atlantique française. *Ornithos* 13-5 : 316-319

Thierry Quelennec
9 rue d'Alsace
29290 SAINT-RENAN

CRAVE A BEC ROUGE *Pyrrhocorax pyrrhocorax* : SYNTHESE DES RECENSEMENTS HIVERNAUX DANS LE BAS-LEON DE 2002 A 2008

Yann Gager

Le Cercle des Etudiants Naturalistes Brestois (C.E.N.B.) organise chaque année depuis 2002 en collaboration avec le Groupe Ornithologique Breton (G.O.B.) et Bretagne Vivante-SEPNB un comptage hivernal des craves à bec rouge sur les côtes du Bas-Léon.

Le but de ce recensement est d'avoir une meilleure idée du nombre de craves occupant ce secteur et de localiser un maximum de dortoirs. Les observateurs se répartissent tout le long de la côte en

milieu d'après-midi et attendent le coucher des craves à la tombée du jour. Le grand nombre de participants permet de couvrir un large secteur, de la pointe du grand Minou à la pointe de Corsen. Cette zone est définie comme l'aire de répartition du crave, à partir des données de Laurent Gager et Mikaël Champion, qui ont réalisé un état des lieux des couples nicheurs au printemps 2002, et des observations de Yann Jacob.

EVOLUTION DES EFFECTIFS

Il était intéressant de réaliser une synthèse sur ce suivi engagé depuis plusieurs années pour essayer de dégager des tendances pour cette métapopulation. Ces évolutions sont à mettre en lien avec les populations de l'île d'Ouessant, de la Presqu'île de Crozon et du Cap Sizun, des échanges ayant pu être prouvés entre ces différents sites (contrôles de craves

bagués par Christian Kerbiriou et Morgane Huteau).

Le tableau 1, qui récapitule les résultats pour le Bas-Léon, permet de mettre en évidence les faibles effectifs de cette population avec un nombre limité de dortoirs et des variations interannuelles du nombre d'individus pouvant être dû à un recrutement variable selon les années et / ou des échanges avec les populations voisines.

tableau 1 : récapitulatif des recensements de craves à bec rouge du Bas-Léon sur la période 2002-2008

date	nombre de sites suivis	nombre d'observateurs	nombre de craves	nombre de dortoirs
15/12/2002	8	15	14-18	5
22/02/2003	12	22	17	6
20/11/2004	11	17	26-31	5
25/11/2006	5	9	20-22	4+
13/10/2007	8	16	14-18	4-5
18/10/2008	8	16	17-19	4-5

LOCALISATION DES ZONES DE DORTOIR

Le tableau 2 récapitule les résultats pour les 3 noyaux du Bas-Léon (figure 1) qui sont les suivants :

- le secteur de **Deolen** à **Toulbroc'h**
- le secteur des **Rospects** à **Créac'h Meur**
- le secteur de **Brenterc'h** à **Corsen**

Les individus se réfugient pour la nuit dans des grottes marines dont certaines servent également à la nidification. Les dortoirs avec 2 individus sont le plus souvent des couples cantonnés sur leur site de reproduction. Les regroupements plus importants sont probablement constitués de jeunes erratiques associés au couple reproducteur du site qui forment alors une bande. On peut constater que chaque année, on

observe un dortoir principal qui accueille le gros des effectifs (excepté en 2004). Le dortoir n'est pas fixe au cours de

l'hiver : en novembre 2009, les oiseaux sont passés de Keryunan à Déolen (L. Gager, *comm. pers.*).

tableau 2 : récapitulatif des résultats pour les trois noyaux du Bas-Léon

date	nombre de craves	Deolen Dalbos Toulbroc'h	Les Rospects Saint-Marzin Keryunan Créac'h Meur	Breterc'h Porzmoguer Corsen
15/12/2002	18	14	2	2
22/02/2003	17	11	4	2
20/11/2004	26-31	9-11	8-10	9-10
25/11/2006	20-22	5	11	4-6
13/10/2007	14-18	2	12-14	0-2
18/10/2008	17-19	4-6	11	2

MOUVEMENTS ET DISPERSION

Le baguage d'une couvée le 25 mai 2005 à Keryunan a permis de mettre en évidence l'interconnexion des sites finistériens car 2 oiseaux ont été revus sur le Cap-Sizun (Cléden Cap-Sizun, Plogoff et Goulien). Le 1^{er} contrôle a eu lieu le 10 septembre 2006, dans une bande de 16 individus, par Alain Desnos alors que l'oiseau avait été vu pour la dernière fois en septembre 2005 dans le nord du département par Laurent Gager (Vedrenne, 2006). Cet oiseau est revu régulièrement tout l'hiver et au printemps 2007.

Le 20 décembre 2006, un deuxième crave bagué est noté sur le Cap. Il s'agit d'un oiseau issu de la même couvée que le précédent. Si l'oiseau est vu la première fois à Plogoff, c'est ensuite sur Goulien qu'il est régulièrement noté à partir du printemps. Il semble apparié et sera notamment observé le 25 avril 2006 dans une grotte proche de la réserve, accompagné de sa « partenaire », le bec chargé d'herbes sèches (Vedrenne, 2007) !

figure 1 : localisation des trois noyaux de crave à bec rouge du Bas-Léon

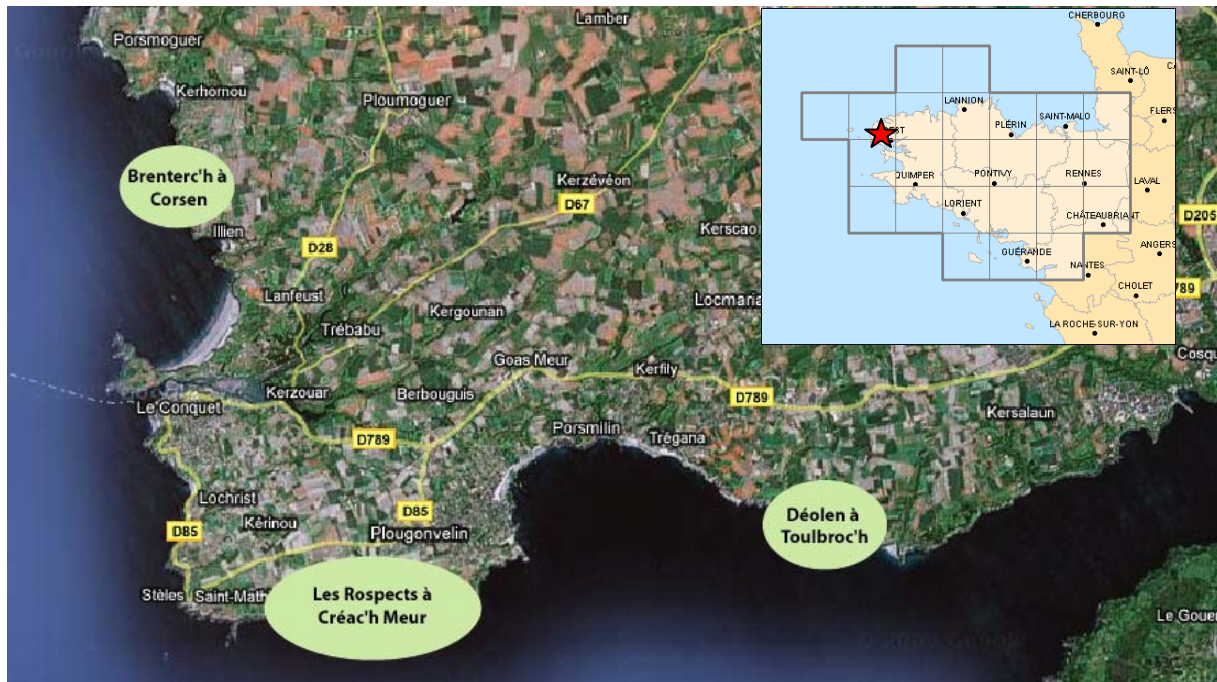


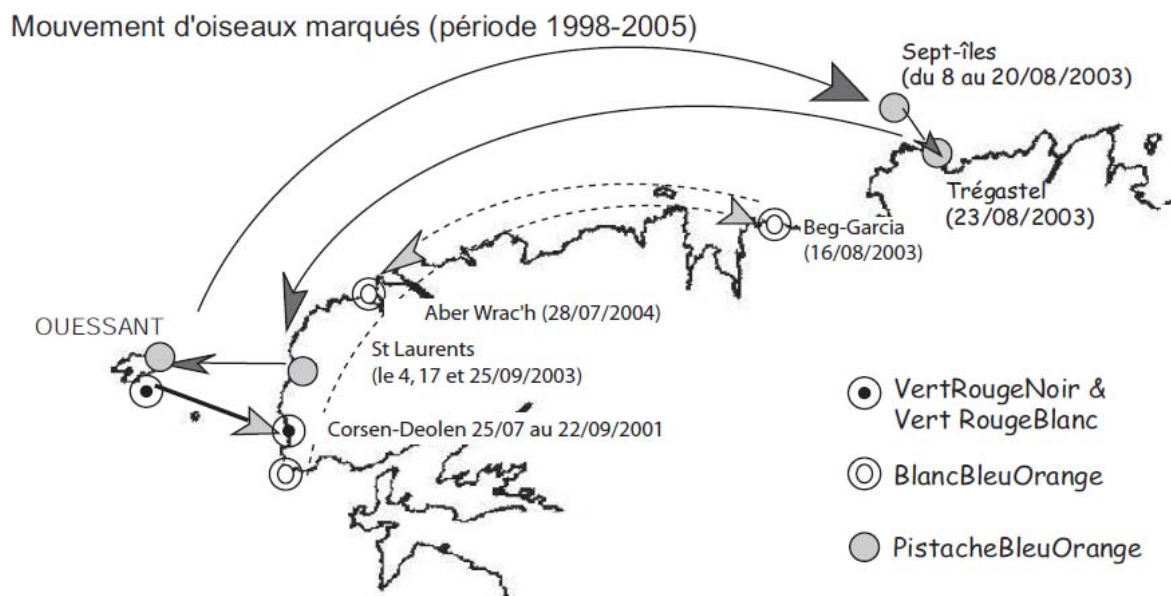
photo 1 : baguage d'un jeune crave à bec rouge (côte léonarde - Finistère, juin 2005). T. Quelennec

Les échanges se font dans les deux sens, car un crabe bagué sur les côtes du Cap Sizun a été observé à Keryunan dans le Bas-Léon, le 18 octobre 2008. Il avait été bagué par Morgane Huteau sur la réserve du Cap-Sizun, en 2008, avec 3 autres poussins (Gager, 2008)

En ce qui concerne Ouessant, trois oiseaux marqués (sur les 150 bagués ces 10 dernières années) ont été observés sur le continent (Figure 2). Cette proportion très faible révèle des

échanges peu importants entre l'île et les trois autres populations malgré la faible distance les séparant. Vert Rouge Noir et Vert Rouge Blanc ont été observés à Corsen-Déolen du 25 juillet au 22 septembre 2001. Pistache Bleu Orange a par ailleurs été repéré aux Sept-îles du 8 au 20 août 2003 puis à Trégastel le 23 août 2003, sur la presqu'île de Saint Laurent les 4, 17 et 25 septembre 2003, avant d'être ré-observé sur Ouessant.

figure 2 : mouvements d'oiseaux marqués (période 1998-2005) (Kerbiriou et al., 2006)



D'autres observations laissent à penser que des craves (léonards pour certains d'entre eux), à l'instar de l'individu Ouessant, opèrent des mouvements de dispersion hors des quatre populations (Bas-Léon, Ouessant, presqu'île de Crozon et Cap Sizun). Ainsi un crabe bagué en 2003 dans le Léon a été observé le 16 août 2003 à

Beg Garcia / Saint-Jean-du-Doigt, et du côté de l'aber Wrach le 28 juillet 2004 (Figure 2). Ces mouvements ont lieu le long de la côte nord comme le souligne également les deux observations suivantes : deux oiseaux au dessus de l'île Trevorc'h, à l'embouchure de l'aber Benoît, en vol plein est, le mardi 27 juin 2006 et deux autres oiseaux houspillés

par des corneilles noires *Corvus corone* à Porsgwen / Plouguerneau en août 2006 (Vedrenne, 2006). En outre, trois craves stationnent sur la presqu'île Saint-Laurent / Porspoder, le 10 octobre 2007 (Le Corre *cf* Gager, 2007)

QU'EN EST-IL DU FINISTERE ?

Il est important que le recensement hivernal s'effectue sur les quatre

populations pour arriver à une estimation de la métapopulation la plus juste possible. Les opérations concertées réalisées pour 2007 et 2008 permettent d'éviter les doubles comptages d'oiseaux qui peuvent se déplacer rapidement. Les données présentées dans le tableau ci-dessous (tableau 3) montrent une stabilité des effectifs de la métapopulation dénombrée dans son ensemble.

tableau 3 : recensement des quatre populations du Finistère en 2007 et 2008

date	Bas-Léon	Ouessant	presqu'île de Crozon	Cap Sizun	total
13/10/2007	14-18	47-53	35	29	125-135
18/10/2008	17-19	38	42-47	28-32	125-136

CONCLUSION

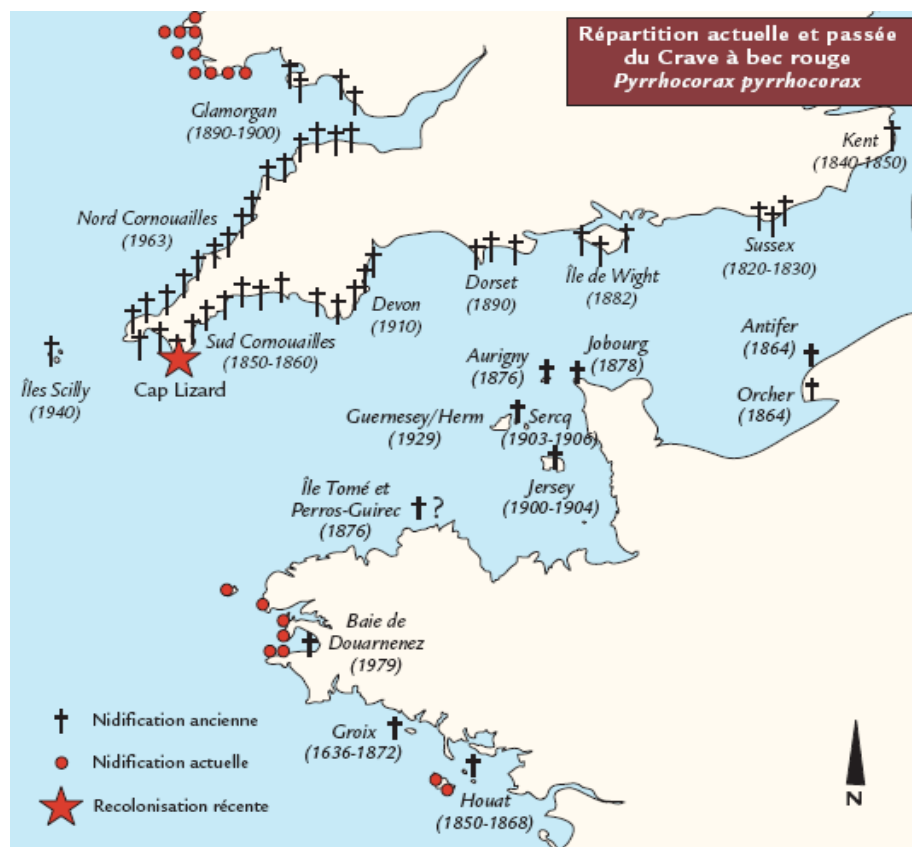
Il est important de continuer le travail réalisé à l'échelle du département pour améliorer nos connaissances notamment sur l'abondance (le nombre d'individus) et la répartition (populations reproductrice et dorts) de cet oiseau rare et menacé de Bretagne. Le suivi des oiseaux bagués permet de mettre en évidence la dispersion des juvéniles durant l'été (Figure 2), assurant des échanges entre populations. Ce phénomène (à la condition que l'individu survive et se reproduise dans sa

population d'accueil) est essentiel pour assurer un brassage génétique dans cette métapopulation (faible en termes d'individus) pour lutter contre une dérive génétique (échantillonnage au hasard des allèles du à des petites populations et non pas à la sélection naturelle) pouvant mener à terme à l'extinction. Le nombre d'oiseaux bagués se dispersant est faible dans l'absolu, mais consistant ramené à la taille des populations. Ces 4 populations reliées entre elles constituent une assurance car elles permettraient une recolonisation si l'une d'entre elles venaient à s'éteindre. (modèle « source-puits »). Des

échanges (en provenance ou à destination) de Belle-île ou de l'Angleterre (Cap Lizard) (Figure 4) sont moins probables même si ces oiseaux peuvent se disperser sur une distance relativement longue (du Cap Sizun aux Sept-Iles). Une recolonisation, probablement à partir de Belle-île, a

permis le retour du crabe sur Groix après plus de 300 ans (Vedrenne, 2006). Une très bonne nouvelle donc pour cette espèce qui présage peut-être du début de la reconquête de sites anciennement occupés (Figure 4). Affaire à suivre !

figure 4 : répartition actuelle et passée du crabe à bec rouge en Bretagne, sur les côtes de la Manche et dans le sud des îles britanniques. Sont indiquées les dernières dates de nidification connues. (Kerbiriou et al., 2005)



REMERCIEMENTS

Un grand merci à tous les observateurs sans qui cette synthèse n'aurait pu voir le jour et également à Yannig Coulomb,

Frédéric Cloître, Erwan Glémarec, Sophie Chollet et Pauline Gager pour la rédaction des différents comptes-rendus

de comptage dans le Bas-Léon et Damien Védrenne pour les différents numéros de la Plume du Crave. Merci également à Christian Kerbiriou et Morgane Huteau qui ont permis d'obtenir des données précieuses sur les échanges entre populations grâce au baguage.

BIBLIOGRAPHIE

Gager P., 2009. Recensement des craves à bec rouge dans le Léon (opération concertée du samedi 14 novembre 2009). 1 p.

Gager Y., 2007. Recensement des craves à bec rouge dans le Léon (opération concertée du samedi 13 octobre 2007). 2 p.

Gager Y., 2008. Recensement des craves à bec rouge dans le Léon (opération concertée du samedi 18 octobre 2008). 2 p.

Kerbiriou C., Thomas A., Floc'h P., Beneat Y., Gager L. & Champion M., 2005. Statut du crave à bec rouge *Pyrrhocorax pyrrhocorax* en Bretagne en 2002. *Ornithos* 12-3 : 113-122

Kerbiriou C., Le Viol I., Nisser J., Audevard A. & Le Pennec V., 2006. Biologie de la reproduction du crave à bec rouge *Pyrrhocorax pyrrhocorax* en Bretagne (France). *Alauda*, 74-4 : 399-412

Vedrenne D., 2006. La plume du Crave n°2 : 6 p.

Vedrenne D., 2007. La plume du Crave n°3 : 8 p.

Yann Gager
20 rue de Casablanca
29200 BREST

UN DORTOIR DE HIBOUX MOYEN-DUC *Asio otus* A PACE, ILLE-ET-VILAINE

Bertrand Helsens

L'observation de hiboux moyen-duc dans la région de Pacé (à 5 km à l'ouest de Rennes) n'est pas rare. L'espèce est notée nicheuse certaine sur cette commune et j'ai eu l'occasion d'observer chaque année, depuis 2002, des oiseaux en chasse le soir au printemps ou en fin d'été. Cependant l'hiver 2007-2008 a été l'occasion de la découverte et du suivi d'un dortoir de ces hiboux.

LES OBSERVATIONS

Le 27 octobre 2007, lors d'une prospection ornithologique dans le secteur de la Hyptais, un hibou moyen-duc s'envole devant moi d'un buisson

épineux situé le long d'un chemin de randonnée.

Le 28 novembre 2007, 500 mètres plus loin sur le même chemin de randonnée, un premier hibou s'envole d'une haie en bordure du chemin puis un second et enfin un troisième. Ils se reposent un peu plus loin dans la même haie. Des hiboux seront revus sur le site jusqu'au 12 mars 2008.

L'hiver suivant, les 2 premiers oiseaux sont contactés le 9 novembre 2008. Un troisième hibou est observé le 6 décembre puis l'effectif passe à 4 à partir du 10 janvier 2009. Un cinquième oiseaux sera observé le 31 janvier 2009. La dernière observation est effectuée le 7 février 2009 avec 1 seul oiseau.



photo 1 : hibou moyen-duc en dortoir hivernal (Pacé - Ille-et-Vilaine, novembre 2008). B. Helsens

SUIVI ET COMPTAGE

Une prospection régulière est effectuée durant l'hiver 2008-2009, avec une visite du dortoir toutes les 2 à 3 semaines. Les comptages sont effectués en début d'après-midi. A chaque visite au moins 1

oiseau est observé avec un maximum de 5 le 31 janvier 2009. Afin de limiter le dérangement, les comptages sont effectués sans pénétrer dans la haie qui abrite le dortoir, ce qui explique que tous les hiboux ne sont pas observés à chaque fois.

LE MILIEU



photo 2 : végétation composant le site du dortoir (Pacé - Ille-et-Vilaine, novembre 2008). B. Helsens



photo 3 : site du dortoir (Pacé - Ille-et-Vilaine, novembre 2008). B. Helsens

Le dortoir est situé en zone bocagère, à proximité d'une exploitation agricole (élevage et culture) dans une haie bordant un chemin de randonnée pédestre. Cette portion de chemin creux est bordée d'un côté d'une épaisse haie épineuse et de l'autre d'une haie de feuillus (saules, noisetiers,...). Les hiboux se tiennent de préférence dans cette dernière partie.

Ils semblent avoir une prédilection pour les arbres situés autour d'un poteau téléphonique. En cas de dérangement, ils s'envolent de la haie pour rejoindre une haie plus dense en bordure d'un hangar à usage agricole. Cette haie est composée de ronciers, petits feuillus et de quelques chênes plus imposants. Il est très difficile d'observer dans cette dernière haie, située dans une propriété privée, et trop dense pour y prospecter

de loin, mais il est tout à fait possible que d'autres hiboux moyen-duc s'y cachent.

Ce secteur est très riche en passereaux hivernants et la proximité d'une exploitation agricole assure aux hiboux une source de nourriture abondante (micrommmifères).

DERANGEMENT

La proximité immédiate d'un chemin de randonnée fréquenté par des randonneurs pédestres, des VTT, des sportifs, ne semble pas gêner les oiseaux tant que les personnes de passage ne stationnent pas au pied du dortoir. Les personnes passent, au plus près, à 2 ou 3 mètres des oiseaux. En période hivernale, le chemin est très

humide, voire impraticable sans bottes, ce qui limite les passages. Ma présence en tant qu'observateur a provoqué (rarement) l'envol des hiboux qui vont se

poser aussitôt dans la haie près du hangar ; mais ils reviennent à chaque fois dans la haie initiale.



photo 4 & 5 : hibou moyen-duc au dortoir (Pacé - Ille-et-Vilaine, novembre 2008 & janvier 2009). B. Helsens

DISCUSSION

Il s'agit là, bien sûr, d'un petit dortoir de hiboux moyen-duc. Des effectifs de 20 à 30 oiseaux sont souvent trouvés en France et les effectifs peuvent parfois atteindre 60 à 100 individus (Kéautret, 1991). Les dortoirs sont le plus souvent situés dans des conifères mais il n'est pas rare d'en trouver dans des haies ou bosquets en bordure de champ (comme celui-ci) ou près des habitations (Baudvin *et al.*, 1991).

L'hivernage des hiboux moyen-duc dans l'extrême ouest de la France semble assez disséminé (Kéautret, 1991). Il

est, par conséquent, toujours intéressant de noter et suivre les effectifs des dortoirs trouvés en Bretagne.

BIBLIOGRAPHIE

Baudvin H., Genot J.C. & Muller Y., 1991. *Les rapaces nocturnes*. Sang de la terre, Paris : 301 p.

Kéautret L., 1991. Hibou moyen-duc, in Yeatman-Berthelot D. *Atlas des oiseaux de France en hiver*. S.O.F., Paris : 322-323

Bertrand Helsens
14, rue Olivier Perrin
35740 PACE

En Bref...

Quand l'aigrette garzette *Egretta garzetta* choisit la lavatère arborescente pour nicher

Le 10 mai 2009, 4 aigrettes garzettes sont observées sur l'îlot de Penn Leog au Sud de l'île de Batz. Cet îlot accueille une colonie de goéland argenté *Larus argentatus* (77 couples), de goéland brun *Larus fuscus* et de goéland marin *Larus marinus* (1 couple chacun) (recensement dans le cadre du GISOM, à paraître). Les oiseaux sont observés à distance depuis la mer. Ils fréquentent un massif de lavatère arborescente *Lavatera arborea*, ils sont notés au sol ou perchés sur cette végétation.



photo : aigrette garzette en plumage nuptial (Le Teich - Gironde, août 2008). T. Quelennec

La présence de plusieurs individus en plumage nuptial et paradant permettait d'espérer la possible installation des oiseaux puisqu'ils étaient toujours présents le 15 mai. Dans l'environnement proche, les colonies d'aigrette garzette des îlots de la baie de Morlaix sont également associés de préférence à des massifs de lavatère arborescente, mais aussi de bette

maritime *Betta maritima* ou de ravenelle maritime *Raphanus raphanistrum* ssp *maritimus* (de Kergariou, *comm. pers.*). Le 21 mai, 2 oiseaux sont présents le matin à l'endroit habituel mais absents le soir. Le 24 mai, les oiseaux sont absents. L'accès au site en vue du recensement de la colonie de goélands a permis d'observer un nid d'aigrette garzette abandonné construit sur un pied de lavatère à 30-40 cm du sol (Maout, *comm. pers.*). Les raisons de l'abandon du site ne sont pas connues.

La lavatère arborescente est une plante nitrophile qui se développe sur les sols dégradés par les colonies d'oiseaux de mer. Des massifs denses constituent alors souvent la partie arbustive des îlots fréquentés par les goélands. L'aigrette garzette peut y trouver des conditions favorables à sa reproduction.

L. Thébault

Un dortoir au sol d'étourneaux sansonnets *Sturnus vulgaris* en Ile-et-Vilaine

Le 6 février 2009, sur la commune de Pacé (35) j'observe la formation d'un dortoir de quelques milliers d'étourneaux, au sol, sur une parcelle d'environ 10 hectares. Celle-ci est pourtant située à proximité de deux pylônes électriques et d'un petit bois de feuillus isolé parmi d'autres parcelles ouvertes, ce qui constitue des lieux classiques de dortoir pour cette espèce.

La vague de froid de début janvier a attiré sur le site de nombreux hivernants : principalement vanneaux huppés *Vanellus vanellus*, pluviers dorés *Pluvialis apricaria* et étourneaux sansonnets. Ce soir-là, les oiseaux sont très nombreux et rassemblés au centre de la parcelle. Vers 18h00, après 30 minutes d'intense agitation au sol et à basse altitude, les trois espèces s'isolent les unes des autres. Les étourneaux forment alors une masse compacte et presque circulaire, où quelques oiseaux seulement volètent comme s'ils « cherchaient une place ». Quelques groupes de retardataires arrivent ensuite, se regroupant sur un des pylônes avant de rejoindre le groupe au sol. Une dizaine de minutes plus tard l'agitation s'atténue (plus aucun oiseau ne vole) et les individus situés au centre de la formation commencent à se toiletter et à adopter une attitude de repos, la tête enfoncée dans les épaules. Enfin, avec l'arrivée de masses nuageuses, l'obscurité m'empêche de continuer l'observation. A mon départ, seul un disque sombre à la clameur faiblissante reste discernable sur le sol.

Il est étonnant de voir des étourneaux se mettre en dortoir au sol, alors que des structures beaucoup plus propices (et habituelles !) sont présentes à proximité. Le fait que l'obscurité ait pu surprendre les oiseaux est peu probable. Ce comportement est-il alors une réponse aux attaques d'un prédateur aérien (un faucon pèlerin *Falco peregrinus* est observé en chasse sur le site 6 jours plus tard) ? La présence des vanneaux

et pluviés pourrait également avoir joué un rôle, dans un commensalisme sécuritaire, les limicoles étant alors utilisés par les étourneaux comme sentinelles nocturnes contre les prédateurs terrestres. La météo chaotique des jours précédents (avec vent et parfois pluie, soleil, grêle et neige dans la même journée !) a peut-être aussi eu une influence. Dans les hypothèses à évoquer, il ne faut pas oublier les techniques d'effarouchement des dortoirs urbains mises au point par l'I.N.R.A sur la ville de Rennes. Elles impactent sans doute le comportement des étourneaux ! De tels dortoirs au sol (de faible ou moyenne importance) sont apparemment marginaux. Peut-être quelques cas passent-ils inaperçus parmi l'importante population d'étourneaux hivernants qui investissent notre région chaque année ?



photo : pré-dortoir d'étourneaux sansonnets dans les ajoncs (polder de Brest - Finistère, février 2008). T. Quelennec

J. Garin

2009, un bon cru pour le faucon gerfaut *Falco rusticolus*, même si...

Il est des histoires extraordinaires qui arrivent parfois, je vais vous en conter une. Le lundi 9 novembre alors que j'arrive à ma clinique vétérinaire à 14h00, je découvre une boîte en bois avec une grille. L'habitude de recevoir un nombre important d'oiseaux sauvages accidentés de la région brestoise (voire du Finistère) me fait penser qu'on a déposé un oiseau blessé en fin de matinée, quand j'étais absent. Je soulève la boîte pour voir à travers la grille et... Wouahou, un gerfaut ! Ma première pensée est : ça doit être un oiseau de fauconnerie ? La boîte y fait penser. Il est rare que le grand public ait une boîte adaptée, prête dans sa voiture, dans le cas où il ferait une telle découverte. Mais l'absence de jets et de bague aux pattes de l'oiseau me laisse perplexe. Le doute est vite levé par ma secrétaire qui a réceptionné le paquet : il s'agit bien d'un oiseau sauvage.



photo 1 : faucon gerfaut en soins (Guilers - Finistère, novembre 2009). T. Quelennec

Par la suite, l'interrogation des découvreurs de l'oiseau nous révèle qu'ils ont assisté à l'accident, ce qui est exceptionnel en soi. Sur la commune de Plougonvelin, le faucon revenait du sud avec un goéland dans les serres et il a percuté un poteau. A-t-il été destabilisé par la proie qu'il tenait ? Est-ce une rafale de vent qui est la cause de ce choc ? A-t-il percuté le corps du poteau ou les fils ? On ne le saura pas. Le fait est que les deux personnes ont pu le ramasser rapidement. Cependant les pies bavardes *Pica pica* avaient été plus rapides qu'eux, car le temps qu'ils arrivent à hauteur de l'oiseau, elles harcelaient déjà l'infirm. En revanche, elle ne touchaient pas au goéland mort à côté. Ce n'était pas leur priorité.

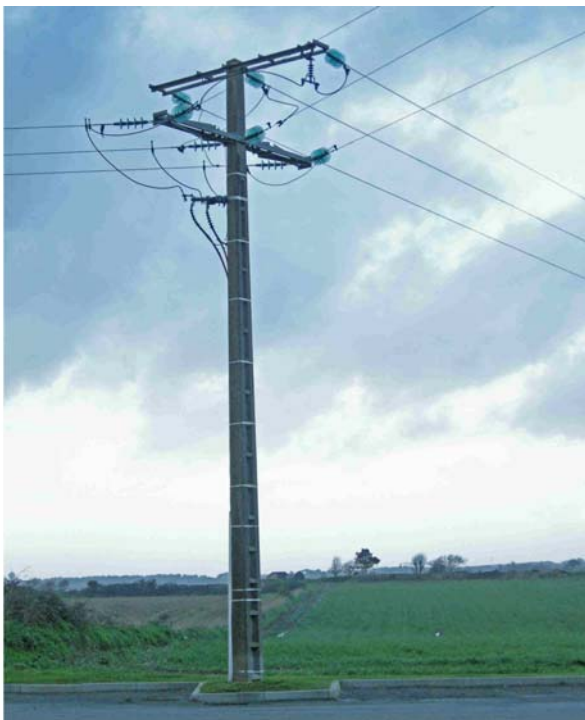


photo 2 : le poteau meurtrier (Plougonvelin - Finistère, décembre 2009). T. Quelennec

A la clinique, l'examen révèle une fracture ouverte du bout de l'aile. Mais

comme le faucon n'a pas trainé dans la nature, son état général est bon les premiers jours ainsi que son appétit. J'espère alors qu'une guérison est possible. Cependant, malgré les soins entrepris, une gangrène humide est détectée le vendredi 13 (certains y verrons peut-être un signe ?), laissant peu de chance de récupération. Le samedi, l'oiseau commence des troubles nerveux et est mort le lendemain.

Le nouvel inventaire des oiseaux de France rapporte 13 données en France jusqu'en 2005 (Dubois *et al.*, 2008). Au moins deux autres mentions existent depuis, cela fait au moins 16 données si on inclus celle de cette note. 2009, avec deux données : baie de l'Aiguillon en mars (Frémont *comm. pers.*) et Finistère en novembre, rejoint 1938 et 1979 qui sont les autres années avec deux mentions de l'espèce dans notre pays.

L'examen des photos montre qu'il s'agit très probablement du même oiseau que celui observé et photographié le 6 novembre 2009 sur l'île d'Ouessant par Eric Matthieu. Il s'agit d'un mâle de 970 grammes (longueur d'aile 370 mm). Une histoire étonnante et totalement improbable, malheureusement sans happy end.

Dubois P.J., Le Maréchal P., Olios G. & Yésou P., 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris : 560 p.

T. Quelennec

